

6 Année. — N° 245

Le numéro : 40 centimes.



28 Juin 1919.

LE PAYS DE FRANCE



Organe des
ETATS
GÉNÉRAUX
DU
TOURISME

Abonnement p^r la France: 20Fr.

Amiral Koltchak

Abonnement p^r l'Etranger: 30Fr.

Édité par
Le Matin
2. 4. 6
boulevard Poissonnière
PARIS

F^bP54

*Pierre Légerot
dit SAINFARÉ*
PAR GEORGES DOCQUOIS.

XIII

UN COMPAGNON DE VOYAGE
(Suite)

Le Sarrasin, là-dessus, ouvrant les yeux, intervint.

Avec une autorité calme, en une phrase concrète, il plaida la cause du délinquant malgré lui.

— Je me porte garant de la probité de monsieur, appuya-t-il ; et vous devez m'en croire.

Il tendait un carnet d'identité, au seul aspect duquel le contrôleur s'inclina, dit que c'était parfait et s'en fut, non sans avoir très bien salué.

A son tour, le libérateur semblait fasciné.

Il avait gagné le coin directement opposé à celui qu'occupait Pierre, et, de ses yeux de jais, il dévisageait ardemment le jeune homme, qui, gêné derechef, se mit à balbutier :

— Je vous remercie mille fois, monsieur, du service que...

— C'est moins que rien, déclara l'autre. Mais admettons que je vous aie rendu service, en effet, ne fût-ce que pour m'autoriser à vous demander comment vous vous appelez.

Pendant la très courte délibération de Pierre, qui ne savait encore lequel de ses deux noms il donnerait, l'homme à figure sarrasine parut crispé par l'attente.

— Je m'appelle Sainfare, répondit Pierre.

C'était, aussi bien, sous ce nom qu'il était présenté à M. Remus Lacancat dans la lettre, signée Jean Leroile, dont il était porteur. Et n'était-ce pas sous ce nom qu'il avait résolu d'agir, désormais, au moins jusqu'à l'heure où il se reconnaîtrait moins indigne de celui de Légerot, qu'il croyait avoir lésé ?

Le Sarrasin, qui s'était, pour un temps, soulevé, venait de se laisser retomber mollement en arrière.

— Sainfare ! répéta-t-il.

Et, dans son ton, il y avait moins de doute que de déception.

Pierre, là-dessus, fermait les yeux et feignait de se recueillir. C'était parce qu'il ne pouvait supporter l'insistance du regard de son voisin, pour lequel, décidément, c'était lui qui était devenu un objet fascinante...

Mais on arrivait à Curebourg.

L'inquiétant voyageur y descendit, lui aussi.

Les employés de la gare prirent, tous, à sa vue, une attitude de grande déférence.

XIV

LE CAHIER D'HERVINE

Remus Lacancat avait l'air d'un très vieux chèvre-pieds à lunettes.

Mille pensées plaiantes et farces paraissaient avoir élu domicile en lui. Son extrême mobilité venait, sans doute, du tohu-bohu qu'elles ne cessaient de mener sous son crâne.

Nul n'aurait voulu croire qu'il eût quasiment perdu l'usage de la vue, tant ses yeux brillaient de malice. Personne, par contre, ne se serait étonné qu'il eût voué toutes ses heures au Hasard, tant il semblait que, lui-même, il l'incarnait.

Imaginez un monsieur Thiers plus ratatiné que nature, un monsieur Thiers sylphique et tout esprit, un monsieur Thiers atteint d'une bougeotte constante et d'un tracassin perpétuel. Bref, imaginez un monsieur Thiers inimaginable, et vous aurez devant vous Remus Lacancat, tout comme Pierre Légerot, dit Sainfare, l'avait, à ce moment, devant lui.

Pendant qu'à l'aide d'une loupe le pétulant septuagénaire prenait connaissance de la lettre de Jean Leroile, Pierre, de la chaise qu'il avait été invité à prendre, continuait son inspection des aîtres.

Il était au centre d'une enfilade de pièces

Voir les nos 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243 et 244 du *Pays de France*.

sans portes et qui, toutes, du plancher au plafond, étaient tapissées de livres. La maison comportait un rez-de-chaussée et deux étages : dès le vestibule, les livres s'y massaien en colonnes denses et montaient à l'assaut le long de la tournante paroi des escaliers.

Tout en lisant la lettre, Remus Lacancat ne cessait de faire la navette entre la fenêtre et son fauteuil ; et ce continual va-et-vient lui seyait à merveille en tant qu'incarnation du Hasard, puisque l'on ne saurait se représenter le Hasard au repos.

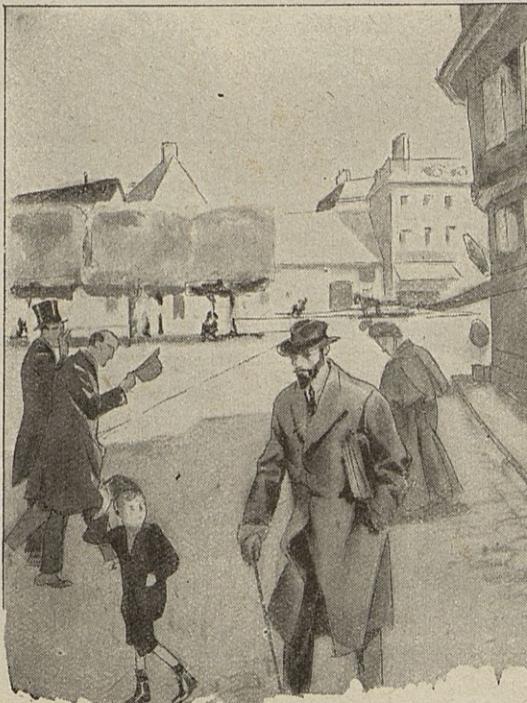
— Bene ! Bene ! Optime ! Optime ! monologuait cet être tant soit peu effarant. Bienvenu soyez-vous, cher monsieur Sainfare, et grâces soient rendues à qui vous envoia ! Puissent les circonstances les plus heureuses faire de son existence et de la vôtre un pur tissu d'enchante-

Avec une vivacité prodigieuse, il avait saisi son fauteuil par les deux bras, le traînait jusqu'au siège occupé par le jeune homme, puis s'y asseyait et s'astreignait à y demeurer dans une tranquillité relative, ses jambes se croisant et se décroisant avec la cadence régulière d'un double pendule.

— Il est bien fatigant ! se dit Pierre.

— Causons ! Causons ! disait Remus.

Mais quelqu'un venait d'entrer ; et, frappant



enfantinement ses paumes l'une contre l'autre, le vieillard s'écriait :

— Bravo ! Bravo ! Vous l'apportez ! Vous êtes un ange !

Pierre tourna la tête, et il crut que son cœur s'arrêtait.

Jamais il n'avait ressenti une telle émotion à l'aspect d'une jeune fille. Le charme de celle-ci défaillait toute analyse et résultait d'une grâce blonde parfaitement ineffable.

— Venez ! Venez ça, petite !

— Je vous demande pardon, monsieur Lacancat... Vous êtes occupé... Je...

— Venez, venez ça, vous dis-je ! Vous n'êtes aucunement indiscrète. Il n'y a ici que monsieur Sainfare, qui n'est déjà plus un étranger pour moi, puisque, à dater de ce jour, il veut bien faire de ma maison la sienne et collaborer avec moi.

Pierre eût bien voulu se lever pour saluer l'exquise visiteuse ; mais il en fut incapable, ses jarrets étant comme coupés par l'émotion à laquelle il était en proie. Son cœur s'était remis à battre, mais à si grands coups que le pauvre garçon pensa suffoquer et dut faire appel à toute son énergie pour recouvrir en partie sa respiration et son équilibre.

Si M. Lacancat n'avait été si préoccupé de ce que la « petite » tenait en ses mains, il eût, malgré l'affaiblissement de ses yeux, remarqué le bouleversement de celui qu'il considérait, dès cet instant, comme son commensal.

Ce bouleversement n'avait pu échapper à la jeune fille, qui, de son côté, d'ailleurs, venait de se sentir inexplicablement remuée.

— Voyons, Hervine, venez vous asseoir près de moi, s'impatientait le vieux chèvre-pieds.

Hervine dut passer devant Pierre.

— Pardon, monsieur, dit-elle.

Ce n'était rien que deux petits mots, deux pauvres petits mots tout banals ; mais la voix qui les émit était d'une suavité presque surnaturelle.

— Alors, voilà donc ce fameux cahier ! s'écria M. Lacancat.

Et, la loupe en arrêt :

— Bellement relié, sur ma foi !... Pleine peau, s'il vous plaît !... La tranche, de l'or le plus pur... Et ces gardes, de moire vert amande, tout à fait jolies... Tout à fait, tout à fait !... Et les feuilles ? Voyons les feuilles... Blanches, n'est-ce pas ? et teintées d'un chamois très léger ?... Oui, je ne me trompe pas... Oh ! comme la plume doit glisser doucement là-dessus !... Mais quel curieux bouquet d'écritures j'entraîne ici !... Il y en a de toutes nettes et simples, qui partent, sans doute, d'un bon naturel artiste ; et il y en a de compliquées, qui évoquent l'orchidée et la complication mentale. Hautement intéressant !... Tout à fait, tout à fait !... Il faut vous dire, monsieur Sainfare, que cette enfant vit, à Paris, chez un père et une mère qui ont des relations avec à peu près tout ce qui est de l'Académie et, aussi, tout ce qui, plus ou moins, tend à s'en rapprocher. Milieu de gens illustres, ou en passe de le devenir ; et vous verriez dans ce mignon cahier d'autographes toute la fleur de la pensée contemporaine.

— Oh ! vous savez, monsieur Lacancat, dit, modestement, Hervine, je crois bien qu'en fait de fleur de pensée, ce ne sont là que broutilles.

— Comment ça, des broutilles ?

— Oui, enfin, des phrases pour la plupart sans grande importance et comme il convient d'en tracer sur le cahier d'une petite fille.

— Une petite fille de dix-huit ans ? Peste !

— Mais j'en avais seize à peine, quand ce cahier a été commencé.

— Il est fini, à présent.

— Oui, monsieur Lacancat ; bien que, tout de même, il reste encore une page disponible.

— On va beaucoup se la disputer, c'est certain.

— Oh ! non, monsieur !

— Pourquoi non ?

Hervine se mit à rire (ah ! quel rire délicieux !) et répondit :

— Pouvez-vous me le demander, quand c'est vous-même, l'autre jour, qui m'avez conseillé, cette page-là, de la réserver au... au Hasard !

— C'est vrai, c'est vrai ! Tout à fait, tout à fait !... Mais je plaisantais, ma chérie, vu que le Hasard n'écrivit pas.

— Peut-on jamais savoir ? dit Hervine.

Mais à peine eut-elle dit cela qu'elle rougit, tout comme si la notion lui fût venue d'avoir dit quelque chose d'inconvenant.

Dans le même temps, Pierre s'empourprait aussi.

Et Dieu sait à quel comble de confusion les deux jeunes gens fussent arrivés, si Remus Lacancat leur avait paru à même d'observer leur gêne commune, aussi incompréhensible, au demeurant, pour l'un que pour l'autre.

Mais, on l'a dit, le vieillard ne pouvait plus être frappé par des manifestations de cet ordre. Il était, d'ailleurs, tout à sa manie, et la parole échappée à Hervine venait de l'y plonger plus profondément encore.

— Le fait est, reprit-il, qu'il sied de méanger partout une place au Hasard, bien qu'il soit de taille à se la faire, en dépit des gens et des choses. C'est une puissance avec laquelle force nous est bien de compter ; et je sais si bien, chère petite, par expérience, à quel degré les hommes en sont préoccupés que je n'ai pas été surpris quand vous m'avez averti qu'il est, par deux fois, question de lui dans ce cahier.

— J'ai mis un signet à chacun des endroits, dit Hervine.

— Déchiffrez-nous cela, monsieur Sainfare, je vous prie.

C'est presque en tremblant que Pierre lut ceci, d'abord :

« Ceux qui ne croient pas au sort n'ont jamais regardé la vie. Le hasard est le nom public de la fatalité. — ANDRÉ SUARÈS.

(A suivre.)

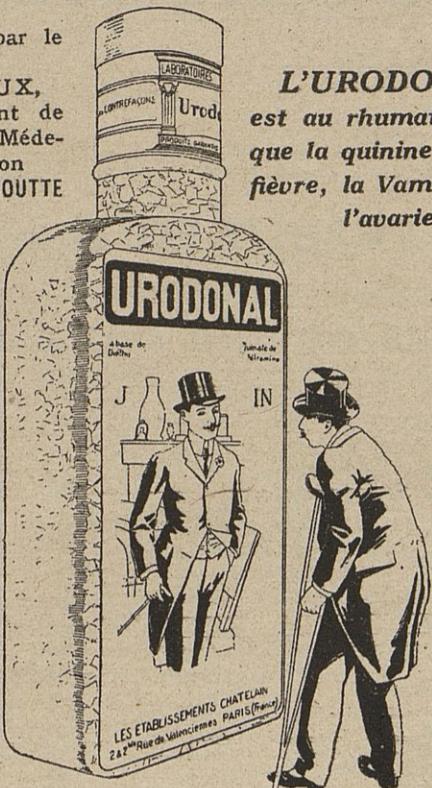
URODONAL

rajeunit l'organisme

Recommandé par le Professeur LANCEREAUX, ancien Président de l'Académie de Médecine, dans son TRAITÉ DE LA GOUTTE

Gravelle
Calculs
Aigreurs
Rhumatismes
Névralgies
Artério-Sclérose

L'URODONAL réalise une véritable saignée urique (acide urique, urates et oxalates).



C'est l'aube d'une seconde jeunesse, triomphante et joyeuse que vous voyez dans le flacon d'URODONAL, votre sauveur, ainsi que dans un miroir magique. Ayez confiance en lui : vous en verrez aussitôt les heureux résultats.

COMMUNIQUATIONS :
Académie de Médecine (19 u. 1908); Académie des Sciences (14 déc. 1908).

Etablissements Chatelain, 2, r. de Valenciennes, et 1^{re} pharmacie. Le flacon, franco, 8 fr.; les 3, fr., 23 fr. 25.

L'URODONAL est au rhumatisme ce que la quinine est à la fièvre, la Vamianine à l'avarie.

Globéol

donne de la force

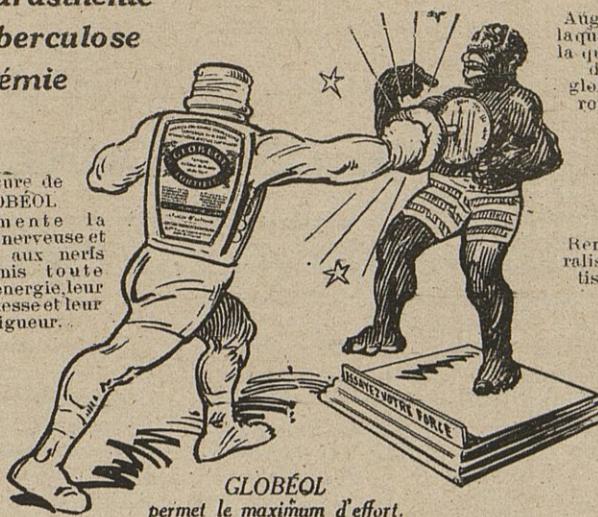
Convalescence

Neurasthénie

Tuberculose

Anémie

Augmente la qualité et la quantité des globules rouges.



Reminéralise les tissus.

GLOBÉOL permet le maximum d'effort.

L'OPINION MÉDICALE :

« Je puis vous assurer que j'ai eu de bons résultats avec le Globéol. Grâce à une diététique appropriée, ce remède est bien toléré dans les anémies, même par les malades les plus récalcitrants ; il triomphe de la faiblesse, redonne de l'appétit et fait disparaître les palpitations. »

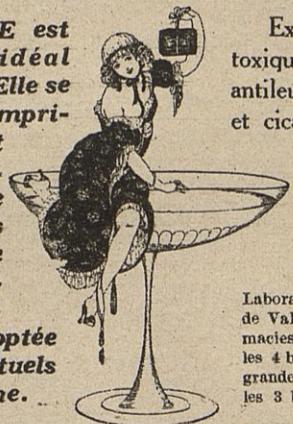
D^r Comm. Giuseppe BOTTALICO, à Bari.

Toutes pharmacies et Etabl. Chatelain, 2, r. de Valenciennes, Paris. Le ½ flacon, franco, 4 fr.; le flacon, franco, 7 fr. 20; les 3 flacons, franco, 20 fr.

GYRALDOSE

pour les soins intimes de la femme

La GYRALDOSE est l'antiseptique idéal pour le voyage. Elle se présente en comprimés stables et homogènes. Chaque dose jetée dans deux litres d'eau nous donne la solution parfumée que la Parisiennne a adoptée pour les soins rituels de sa personne.



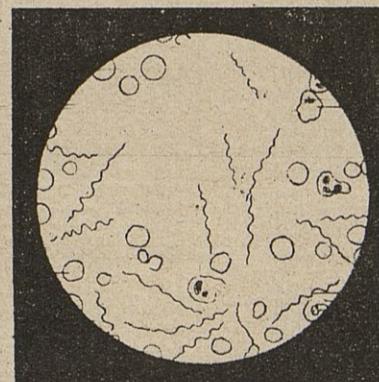
Excellent produit non toxique, décongestionnant, antileucorrhéique, résolutif et cicatrisant. Odeur très agréable. Usage continu très économique. Assure un bien-être réel.

Laboratoire de l'Urodonal, 2, r. de Valenciennes et toutes pharmacies. La boîte, franco, 5 fr. 30; les 4 boîtes, franco, 20 francs. La grande boîte, franco, 7 fr. 20; les 3 boîtes, franco, 20 francs.

VAMIANINE

Nouveau produit scientifique non toxique, à base de métaux précieux et de plantes spéciales.

Avarie, Tabes Psoriasis, Eczéma Acné, Ulcères



Goutte de sang contenant les tréponèmes, agents de la syphilis, qui disparaissent avec une cure de VAMIANINE.

Toutes pharmacies et Etabl. Chatelain, 2, r. de Valenciennes, Paris. Le flacon, franco, 11 francs.

FANDORINE

et les maladies de la femme

80 % des Femmes ne sont pas satisfaites de leur santé !

Fibromes
Tumeurs
Hémorragies
Métrites
Irregularités
Neurasthénie
Migraines



Je ne suis plus nerveuse et je n'ai plus de migraines depuis que je fais ma cure mensuelle de Fandorine.

La FANDORINE régularise la circulation sanguine. Cette rééducation donne également des résultats parfaits dans les troubles et retards, causes de tant de maladies.

Etablissements Chatelain, 2, rue de Valenciennes, Paris, et toutes pharmacies. Le flacon de FANDORINE, franco, 11 francs. Fl. d'essai, 1^{re}, 5,30.

Pagéol

répare la vessie

Guérit vite et radicalement Supprime les douleurs de la miction Evite toute complication



« C'est moi le Pagéol qui donne à tous des vessies neuves et qui guérit les cystites, les pyélites et les prostatites. »

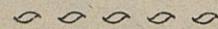
L'OPINION MÉDICALE :
« C'est avec plaisir que je vous fais savoir que, ayant expérimenté le Pagéol, j'ai pu constater sa parfaite action antiseptique sur la vessie, et je le prescrirai dans tous les cas où il sera nécessaire. »

D^r Joseph SIMONI, Médecin-Major, Hôpital militaire d'Ancone.

Etabl. Chatelain, 2, r. de Valenciennes, Paris, et toutes pharmacies. La demi-boîte, franco, 6 fr. 60; la grande boîte, franco, 11 francs.

LAPOCHETTE SURPRISE

du "PAYS DE FRANCE"



LISTE DES POCHETTES ATTRIBUÉES (6^e Série)

POCHETTES N'AYANT ÉTÉ DEMANDÉES QU'UNE SEULE FOIS

N ^o	NOMS	N ^o	NOMS	N ^o	NOMS	N ^o	NOMS	N ^o	NOMS	N ^o	NOMS
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
12.	Lacsman.	490.	Patin.	1.731.	Rièdi.	3.002.	Guilbon.	4.113.	Aubert.	4.545.	Douy.
20.	Lévi.	499.	Cerf.	1.780.	Maire.	3.005.	Le Grand.	4.133.	Ledard.	4.549.	Millot
46.	Faussurier.	525.	Chaillot.	1.812.	Goursaud.	3.007.	Prat.	4.153.	Golaz.	4.584.	Emile.
56.	Brossier.	536.	Desboeuf.	1.830.	Chandauzel.	3.028.	Lefebvre.	4.157.	Lehoucq.	4.584.	Leclercq
59.	Froumy.	547.	Gérard.	1.842.	Joron.	3.030.	Boyet.	4.187.	Tixier Emile.	4.652.	Marcel.
75.	Chouvet.	594.	Thierry.	1.878.	Bigot.	3.118.	Lambert.	4.191.	Mourej.	4.675.	Lefort.
93.	Lacasse.	601.	Ribleur.	1.889.	Prat.	3.154.	Aubry.	4.192.	Guyot.	4.724.	Taufour.
96.	Pajot.	613.	Toussaint.	1.894.	Giry.	3.157.	Clément.	4.209.	Piquard.	4.726.	Dorémus.
112.	Caron.	632.	Jeanpierre.	1.893.	Gaudin.	3.176.	Perrier.	4.211.	Surel.	4.728.	Barral.
116.	Pestre.	638.	Roy.	1.901.	Frénoy.	3.196.	Collin.	4.212.	Pommier.	4.748.	Delafarge.
133.	Monnier.	644.	Damery.	1.929.	Schmitt.	3.207.	Dotsy.	4.227.	Loisellier.	4.763.	Perrochem.
136.	Bottard.	651.	Bastien.	1.963.	Rabré.	3.232.	Maubeuche.	4.262.	Sellier.	4.774.	Thomas.
151.	Corticel.	661.	Bailleul.	1.969.	Gardent.	3.246.	Boeuf.	4.283.	Guillemeau.	4.794.	Gourmeton.
169.	Thomas.	667.	Latrelle.	1.982.	Bosdure.	3.262.	Girard.	4.288.	Dussert.	4.794.	Houel.
183.	Emler.	673.	Maigrez.	1.986.	Lacaille.	3.283.	Moreau.	4.289.	Simon.	4.796.	Rousseau.
193.	Gérardin.	693.	de Coëtlogon.	1.992.	Gential.	3.317.	Lombard.	4.308.	Cros.	4.822.	Josnin.
194.	Pichot.	712.	Chaussard.	2.009.	Prout.	3.347.	Marguillier.	4.321.	Lacourbe.	4.835.	Bohin.
198.	Bouchez.	737.	Joostens.	2.027.	Rigaut.	3.447.	Charbey.	4.323.	Azais.	4.862.	Beaumer.
206.	Fayeyron.	770.	Marquet.	2.029.	Panis.	3.458.	Lafon Marie.	4.343.	Prout.	4.878.	Soyer.
203.	Lapraud.	778.	Pineaux.	2.040.	Coyault.	3.460.	Lafon Alfred.	4.368.	Lamarche.	4.944.	Dupin.
230.	Vital.	797.	Jallois.	2.045.	Bonin.	3.477.	Perret.	4.380.	Perrin.	4.945.	Ganiot.
235.	Duvivier.	820.	Monnier	2.074.	Quételard.	3.479.	Creton.	4.420.	Germain.	4.961.	Guillard.
240.	Carion.	—	Gabriel.	2.104.	de Baun.	3.515.	Barriol.	4.492.	Herremans.	4.968.	Peltier.
257.	Moreau.	834.	Viratelle.	2.131.	Debette.	3.532.	Dreux.	4.526.	Dubray.	4.970.	Marchaudot.
262.	Lussiez.	920.	Raspiller.	2.142.	Rosier.	3.541.	Parisot	4.540.	Ladevèze.		
263.	Dieuchos.	949.	Hurstel.	2.166.	Fabre	—	—				
266.	Venot.	1.023.	Durget.	—	Lemaire.	3.555.	Parisot				
273.	Avizon.	1.039.	Reynier.	2.199.	Béry.	—	Charles.				
275.	Néron.	1.042.	Chabanne.	2.201.	Vidal.	3.556.	Morel.				
276.	Monjaud.	1.061.	Lainandé.	2.213.	Schepens.	3.573.	Patois.				
277.	Fayollat.	1.074.	Lachèvre.	2.252.	Rousseau.	3.601.	Paricand.				
281.	Laurent.	1.104.	Houssoulliez.	2.257.	D'Hantefare.	3.606.	Gastinger.				
284.	Havel.	1.119.	Thévenet.	2.313.	Huré.	3.622.	Philippon.				
295.	Dufour.	1.134.	Ridard.	2.394.	Copéry.	3.637.	Savet.				
315.	Grégoire.	1.140.	Gonihier.	2.420.	Robert.	3.650.	Salaun.				
317.	Audin.	1.152.	Ledoux.	2.437.	Parment.	3.677.	Binard.				
320.	Rivé.	1.212.	Dechen.	2.456.	Henry Paul.	3.685.	Baticle.				
324.	Boulay.	1.224.	Ardouin.	2.466.	Hatton.	3.716.	Nardot.				
323.	Garrot.	1.254.	Sauvé.	2.467.	Parisot.	3.735.	Herzog.				
339.	Doré.	1.259.	Rivalhain.	2.479.	Vignaud.	3.737.	Geiser.				
344.	Auzolle.	1.264.	Monnier	2.483.	Coudelou.	3.745.	Dumoulin.	217.	(2 fois) :		
348.	Charles.	—	Albert.	2.496.	Bonnet.	3.806.	Rigaud.	242.	(2 fois) :		
353.	Thiébault.	1.274.	Lefeuvre.	2.583.	Millot M.	3.844.	Maurel.	597.	(2 fois) :		
361.	Mallèvre.	1.300.	Thirion.	2.619.	Sauvé.	3.887.	Tournier.	598.	(2 fois) :		
366.	Verly.	1.345.	Lenaers.	2.632.	Denis.	3.934.	Legrand.	601.	(5 fois) :		
368.	Bonnot.	1.413.	Verdeil.	2.640.	Genin.	3.953.	Colin.	1.856.	(6 fois) :		
372.	Follenfant	1.423.	Le Corff.	2.654.	Duriez.	3.957.	Gobillard.	77.	(2 fois) :		
—	Louisa.	1.429.	Beaupère.	2.703.	Jacquel.	3.964.	Bodichon.	2.303.	(2 fois) :		
373.	Meinier.	1.483.	Brouard.	2.736.	Lancré.	3.988.	Gafflot.	93.	(4 fois) :		
379.	Caillot.	1.519.	Le Nué.	2.789.	Blamon.	3.993.	Amadieu.	109.	(4 fois) :		
383.	Duris.	1.568.	Doumerg.	2.797.	Trille.	4.016.	Lafont.	109.	(4 fois) :		
394.	Bayoux.	1.573.	Gallon.	2.820.	Lutot.	4.030.	Sourgnes.	125.	(2 fois) :		
395.	Boullen.	1.666.	Maugel.	2.842.	Wetzel.	4.043.	Bel.	139.	(3 fois) :		
399.	Barnier.	1.675.	Bucher.	2.855.	Etienne.	4.074.	Tessier.	182.	(3 fois) :		
402.	Poudade.	1.686.	Salviac.	2.867.	Marfaine.	4.081.	Delahaigne.	4.998.	(5 fois) :		
435.	Masquillier.	1.701.	Desfosset.	2.873.	Marotte.	4.103.	Hiernard.	Genet.			
438.	Noël.	1.704.	Malorey.	2.929.	Decrops.	4.107.	Odin.				
463.	Dupagnier.	1.717.	Bérard.	2.983.	Barbier.	4.109.	Cappé.				

POCHETTES AYANT ÉTÉ DEMANDÉES

PLUSIEURS FOIS

et attribuées aux concurrents ayant répondu exactement à la deuxième question

N ^o	NOMS	N ^o	NOMS
—	—	—	—
15.	(5 fois) :	217.	(2 fois) :
	Brun.		Chevalier.
27.	(5 fois) :	242.	(2 fois) :
	Hamant.		Oadeilhan.
39.	(5 fois) :	597.	(2 fois) :
	Lanulle.		Gouget.
41.	(5 fois) :	1.856.	(6 fois) :
	Chevaldonné.		Férigoule.
77.	(2 fois) :	2.303.	(2 fois) :
	Texier.		Moirenc.
93.	(4 fois) :	2.345.	(3 fois) :
	Serreau.		Robert.
109.	(4 fois) :	3.547.	(2 fois) :
	Arrivetz.		Mauvisseau.
125.	(2 fois) :	4.002.	(3 fois) :
	Pierrat.		Leballeur.
139.	(3 fois) :	4.213.	(3 fois) :
	Leroy.		Vincelot.
182.	(3 fois) :	4.998.	(5 fois) :
	Reutlinger.		Genet.

Les autres pochettes ont toutes été demandées plusieurs fois et aucun des concurrents n'a répondu exactement à la deuxième question ; en conséquence, elles n'ont pu être attribuées.

Quelques concurrents continuent à nous demander des numéros de pochettes déjà attribuées ; nous leur rappelons que ces numéros n'existent plus.

Les gagnants qui n'auront pas réclamé leur prix dans un délai de TRENTE JOURS à dater de la publication des résultats seront déchus de leurs droits.

Il nous reste à distribuer 3.131 pochettes

représentant une valeur de

26.480 FRANCS

LE PAYS DE FRANCE

CHRONIQUE DE LA SEMAINE du 14 au 21 Juin

L'ALLEMAGNE S'EST RÉSIGNÉE A SIGNER LA PAIX



E plus grand événement de l'Histoire est accompli. Devant la fermeté des alliés, dont ses intrigues n'ont pu rompre l'union, l'Allemagne s'est résignée à signer la paix. Le texte définitif du traité avait été remis le 16 juin à M. de Brockdorff-Rantzau qui, le soir même, l'emportait à Weimar où le gouvernement allemand s'était réuni pour prendre une décision ou trouver de nouveaux moyens de la différer. La discussion de ce document détermina, le 20 juin, une crise ministérielle, le président du conseil Scheidemann, trop engagé par ses déclarations antérieures, refusant de prendre la responsabilité de signer le traité tel que l'imposent définitivement les alliés. D'ailleurs la délégation de Versailles, dans un mémoire joint au traité, conseillait à son gouvernement de ne pas le signer. Une partie de la Chambre, cependant, se prononçait pour la soumission à l'inévitable.

Un nouveau gouvernement fut constitué, sous la présidence de M. Bauer, qui se mit immédiatement en rapport avec le conseil suprême des alliés, mais pour tenter d'obtenir un nouveau délai, en prétextant la nécessité de reviser encore quelques-unes des clauses essentielles du traité.

Cette manœuvre resta sans résultat : l'armée des alliés sur la rive droite du Rhin, leur marine dans la mer du Nord, étaient prêtes à toute éventualité ; le blocus pouvait être, en quelques heures, rétabli. À la demande transmise par von Haniel, qui remplaçait à Versailles M. de Brockdorff-Rantzau, M. Clemenceau, le 22 juin, répondit que les alliés refusaient toute modification et refusaient tout délai. Enfin, le 23, on était informé que l'Assemblée nationale de Weimar venait de se prononcer pour la signature par 237 voix contre 138 et 5 abstentions. La réponse officielle du gouvernement allemand, qui dès lors n'était plus douceuse, devait être remise au conseil suprême des alliés le même jour, 23 juin, à 19 heures, sous peine de reprise immédiate par eux des hostilités.

Pendant que ces délibérations se poursuivaient à Weimar, les marins allemands violaient de propos délibéré l'armistice, sabordant leur flotte internée en Angleterre et dont la marine britannique leur avait laissé la garde. Cette immense flotte retenue dans la rade de Scapa-Flow devait, au moment de la signature de la paix, passer automatiquement en la possession des alliés. Le 21 juin, à un signal de leur amiral, les équipages, pour ne pas avoir à nous livrer ces bâtiments, les coulaient tous à la fois par le fond. Quarante-neuf vaisseaux s'abîmèrent ainsi à tout jamais dans les flots : 9 cuirassés, 13 croiseurs et 27 destroyers. Les navires anglais ouvrirent le feu sur les Allemands qui s'éloignaient en toute hâte des unités vouées à la destruction et firent dans leurs chaloupes un grand nombre de victimes. L'amiral allemand et de nombreux officiers furent emprisonnés. Ce forfait était commis au moment même où le nouveau gouvernement de l'Allemagne, dans l'espoir d'obtenir de nouveaux adoucissements, tentait d'émouvoir les alliés et faisait appel à la conscience des vainqueurs.

Le texte définitif du traité, remis le 16 juin au chef de la délégation allemande à Versailles, était accompagné d'une « lettre d'envoi » dans laquelle, au nom des alliés, une dernière fois M. Clemenceau flétrissait solennellement les crimes de l'Allemagne et dénissait la situation où elle s'est mise en face du monde civilisé. Toutefois, les alliés n'avaient pas été inexorables : ils avaient adouci certaines des conditions pratiquement fixées. Quelques-unes des contre-propositions allemandes ont été repoussées purement et simplement par les alliés, notamment celle qui visait à faire décider par un plébiscite si l'Alsace et la Lorraine devraient faire retour à la France ou rester « provinces d'empire ». L'enthousiasme avec lequel Alsaciens et Lorrains saluèrent leur délivrance rend inutile le plébiscite réclamé par les Boches. Les alliés ont repoussé également la contre-proposition dont l'adoption eût soustrait Guillaume II à la mise en accusation.

Par contre il a été répondu à la plupart des autres par des concessions, dont voici les principales :

L'attribution de la Haute-Silésie à l'Allemagne ou à la Pologne est subordonnée à un plébiscite ; l'armée allemande, qui devait se borner à 100.000 hommes, restera fixée à 200.000 pendant les trois premiers mois et ne sera réduite que progressivement à 100.000 ; l'Allemagne pourra, sous certaines conditions, être admise dans la Société des Nations dans un avenir non éloigné. D'autres adoucissements portent sur les clauses économiques du traité.

Celle de ces concessions qui accorde aux Allemands le droit d'instituer un plébiscite en Haute-Silésie n'est pas la moins importante, et c'est peut-être la plus aventureuse. Bien que le recensement allemand de 1910 ait reconnu dans cette province 1.250.000 Polonais pour 650.000 Allemands, la délégation a vivement combattu son rattachement à la Pologne, mais ce n'est pas par sentimentalité nationaliste. La Haute-Silésie est une des provinces les plus riches de l'Europe, et celle qui rapportait le plus à l'empire. L'expropriation systématique des Polonais, sous le couvert de lois faites pour la circonstance, a permis aux hobereaux de constituer le pays en immenses domaines agricoles où abondent les exploitations de toute nature alimentées par les produits du sol : distilleries, sucreries, etc. Les Allemands qui résident en Haute-Silésie n'ont pas de lien, ni aucune affinité avec la race locale : ils ne sont là que pour vivre du pays, le faire produire ; c'est la population polonaise réduite à la misère qui, pour des salaires de famine, cultive ce sol fertile sous la rude poigne de contremaîtres boches. C'est aussi le paria polonais qui fait les grosses besognes dans les mines, dans les usines. Le sous-sol n'est pas moins riche que le sol.

En Haute-Silésie se trouve la plus importante partie du bassin houiller de Dombrova dont les réserves, suivant les estimations allemandes, dépassent celles, réunies, de la Sarre, de la rive gauche du Rhin et du quart de la Westphalie. L'activité industrielle est en rapport avec les immenses ressources du sous-sol. Le pays est couvert d'usines ; la production sidérurgique dépassait avant la guerre 1.400.000 tonnes. Mines de charbon, de fer, de zinc, hauts fourneaux, fonderies et forges sont entre les mains de sociétés allemandes dont les neuf principales, à elles seules, ont ensemble plus de 420 millions de capital. Les plus grands seigneurs de l'empire en sont actionnaires, voire administrateurs. Cette richesse ne profite qu'à la Prusse et aux Prussiens. La population polonaise est maintenue dans un état de flagrante infériorité : les Boches ont vainement essayé de la germaniser ; ils la détestent et ils en sont méprisés.

Il suffit de comparer les chiffres, plus haut cités, de la population en Haute-Silésie, pour comprendre que les Allemands ne peuvent pas y compter sur un plébiscite loyalement institué : s'ils le réclament, c'est qu'ils ont l'intention de le « faire » eux-mêmes.

La Chambre italienne a renversé, le 19 juin, le cabinet Orlando qui a été remplacé le 22 par un cabinet présidé par M. Nitti avec M. Tittoni comme ministre des affaires étrangères.

Aux Anglais revient l'honneur d'avoir les premiers franchi d'un seul vol l'Atlantique : le capitaine Alcock a réalisé la traversée de Terre-Neuve à Cifden, le 14 juin, en 16 heures 12 minutes, sur biplan Wickers.

NOTRE COUVERTURE

L'AMIRAL KOLTCHAK

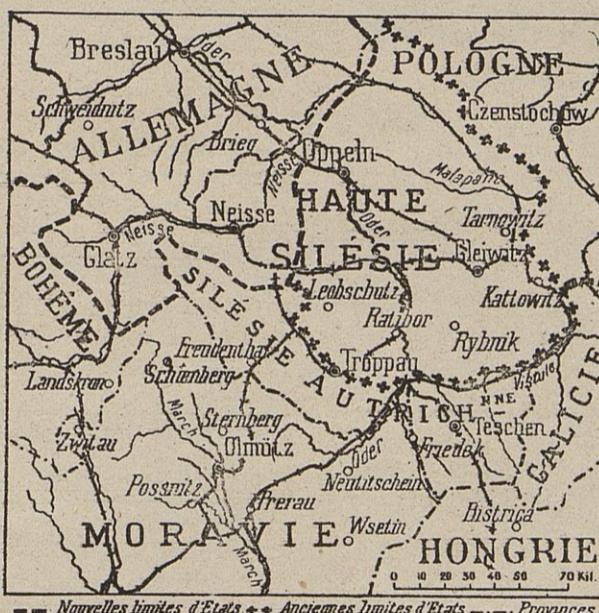
CHEF DU GOUVERNEMENT SIBÉRIEN D'OMSK

Fils d'un officier supérieur de la marine russe, Koltchak est né en 1876, et a été élevé à l'Ecole des cadets.

Etant lieutenant de vaisseau, il fut attaché à la mission du baron Toll, que l'Amirauté envoyait explorer l'Océan arctique et qui périt, victime du froid, pendant que Koltchak portait à Petrograd les observations qu'elle avait recueillies.

Le lieutenant Koltchak se battit bravement pendant la guerre avec le Japon, fut fait prisonnier et échangé. Rentré en Russie, attaché à l'état-major général, il se consacra à des travaux scientifiques. Au début de la grande guerre, il commandait la base de sous-marins de Revel ; promu commandant, il dirigea les opérations, dans la mer Noire, de la flotte russe de laquelle il devint l'amiral à la chute de l'empire.

Acquis aux idées nouvelles, mais opposé au bolchevisme, Koltchak fit partie du premier gouvernement indépendant sibérien, dont il fut, en 1918, la direction. Depuis lors, à la tête d'une armée qu'il a recrutée, instruite, disciplinée, il combat sans repos contre les bolcheviks dont il s'est donné la tâche de débarrasser la Russie, pour établir à leur place un gouvernement régulier. Tous les groupements qui, en Russie, luttent dans le même but l'ont reconnu pour généralissime. Les puissances viennent de donner officiellement leur approbation à ses projets et de lui promettre leur appui.

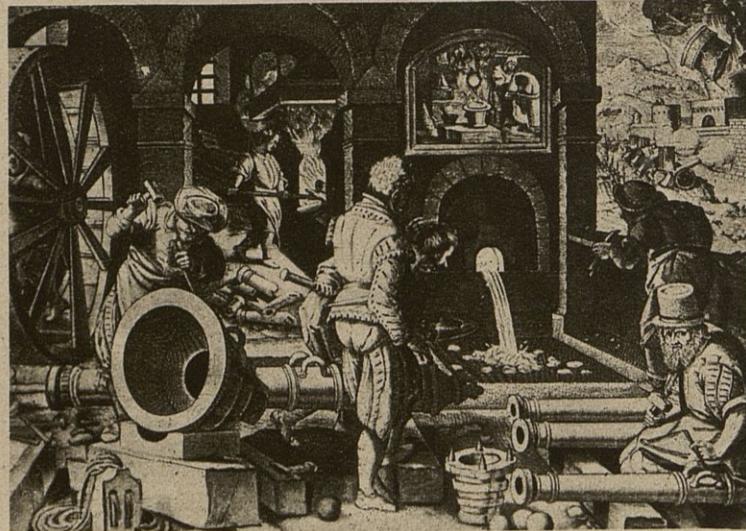


LA HAUTE-SILÉSIE.

Heures de travail et grèves dans les anciennes corporations

Ce mois-ci est entrée en vigueur la loi fixant la durée de la journée de travail à huit heures. Et à cette occasion il nous a semblé curieux de rechercher dans les règlements des anciennes corporations quelles pouvaient être les heures de travail sous l'ancien régime.

Nous sommes allés tout droit au fameux *Livre des métiers* d'Etienne Boileau qui fut, comme on sait, prévôt de Paris au XIII^e siècle. Cet Etienne Boileau, ou Boislevé, avait été, d'abord, prévôt à Orléans. Saint Louis le nomma, en 1261, à la prévôté de Paris où il se distingua par son administration scrupuleuse et avisée. Le *Livre des métiers* date de 1268. C'est une œuvre très utile et très méritoire, toute une véritable législation ouvrière



FONDEURS DE CANONS, d'après une vieille estampe.

que l'on invoquait encore au XVIII^e siècle. Cet important ouvrage règle les droits, les devoirs et les priviléges de chaque corps de métier. Des contestations, des rivalités existaient entre beaucoup d'artisans parce que certains règlements trop anciens étaient à des interprétations diverses. Le *Livre des métiers* fit cesser tout cela. Il expose nettement les droits et les devoirs des maîtres, des valets-ouvriers et des apprentis dans les cent un métiers qu'il énumère. Les heures de travail y sont donc fixées avec toute la précision nécessaire.

Rappelons-nous d'abord qu'en ces temps-là les ouvriers étaient appelés au travail par le son d'une cloche, car on possédait très peu d'appareils d'horlogerie. En certains endroits, un guetteur sonnait du cor au soleil levant. Ce fut seulement le roi Charles V qui voulut que les cloches sonnassent à chaque heure. En son ordonnance, il en donne la raison : « Et a fait faire ce afin que les religieux et autres gens saïchent les heures. »

Pour tous les corps de métiers, le travail commençait au soleil levant après le coup de cloche de la paroisse de la communauté. Il cessait le soir au son de la même cloche à l'heure du soleil couchant, ce qui donne seize heures de présence en été et huit heures pendant les mois d'hiver. Nous voyons les teinturiers de Bourges « aller en besoigne à cinq heures du matin (et plus tard si besoin es) et laissant besoigne à sept heures de vespre à peine de perdre leur journée ».

Les fermaillers (artisans qui fabriquaient les fermaux, les fermoirs de livres, etc.) devaient arriver chez leurs maîtres de « beau jour ». Dans les statuts des drapiers de soie et des chapeliers de feutre, les ouvriers sont tenus de commencer leur travail à « la guete cornant le jour », c'est-à-dire lorsque le guetteur, avec son cor, annonçait le lever du soleil.

Les statuts des mégissiers de 1324 sont précis au sujet du travail d'hiver et du travail d'été : « C'est assavoir de Pasques jusques à la Saint-Rémy jusques au soleil levant et s'en revoisent au soleil racoussant et dès la Saint-Rémy jusques à Pasques a tele hore tant par devers le matin comme par devers le soir que l'on puisse cognoistre un tournois d'un parasis. »

Il était accordé deux ou trois repos pour les repas. D'une façon générale les veillées étaient interdites : « Li vallet ont leurs vesprées » car, dit-on, « la clartez de nuit n'est mie ni soufflant qu'ils puissent faire bone œuvre et loial. » Ou encore : « La clartez de nuit ne soufis au mestier devant dit. » Les « gardes du métier » et les prud'hommes veillaient à l'exécution de ces règlements.

Cependant, en ce qui concerne les veillées, il y avait quelques exceptions. Les meuniers et les cervoisiers, par exemple, pouvaient exercer à toute heure du jour et de la nuit. Le travail de nuit était permis à tous les fevres (c'est-à-dire à tous ceux qui travaillaient le fer) à part les couteliers et les serruriers. En effet, en ces temps lointains où les moyens de transport étaient très limités, les maréchaux avaient souvent à ferrer, la nuit, le cheval d'un voyageur. L'interdiction était formelle en ce qui touche les orfèvres : « Nus orfèvres ne puet ouvrir de nuit, se ce n'est à l'œuvre lau roy, lau roine, leurs enfants, leurs frères et l'evesque de Paris. »

On se reposait le dimanche ainsi que les jours de fêtes. Et même, chose qui pourra surprendre plus d'un syndicaliste actuel, les ouvriers du moyen âge connaissaient à peu près ce que nous appelons aujourd'hui la « semaine anglaise » ! En effet, le samedi et la veille des grandes fêtes les ateliers fermaient à none où à complies, c'est-à-dire vers le milieu de

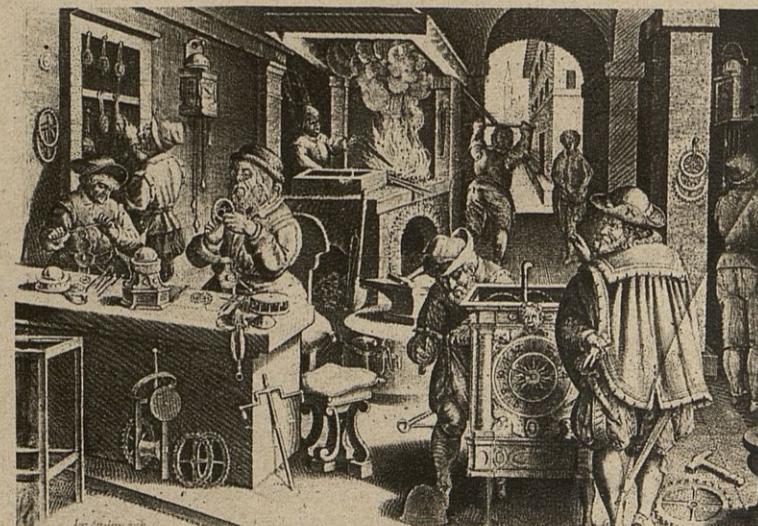
l'après-midi. Les bains n'étaient pas chauffés le dimanche, et les boulangers ne cuisaient pas de pain. Il y eut là encore quelques exceptions. Les orfèvres, chapeliers de feutre, drapiers, pourpointiers avaient à tour de rôle une boutique ouverte le dimanche. Les chaussetiers, même, en avaient trois. Les selliers pouvaient réparer un harnais ou un bouclier et les boutiquiers faire des chapeaux de roses dans la saison des roses. Tout travail était interdit à ces derniers en temps ordinaire « à peine de cinq sous tournois d'amende à payer au roy », car « nul chapelier de fleurs ne peut ni ne doit cueillir le dimanche en ses courtis nulles herbes, nulles fleurs à chapeaux faire ». ■■■

Les mêmes heures de travail furent observées, à peu de choses près, pendant les siècles qui suivirent avec tout de même quelques contestations qui faisaient prévoir l'ère prolifique des revendications syndicales ! C'est ainsi que, dès 1377, les ouvriers foulons se plaignirent au roi que les maîtres les tenaient « trop tard de leurs vesprées, laquelle chose leur estoit périlleuse et grief pour le péril de leurs corps ». Les maîtres répondirent qu'ils suivaient un usage consacré du temps de la reine Blanche. Le prévôt rendit un arrêt déclarant que les valets se rendraient au travail les jours ouvrables « à l'heure du soleil levant et feraient leur journée jusqu'au vespre » et que tout travail de nuit serait interdit.

Après la grève des ouvriers imprimeurs de Paris en 1539, le roi rendit, le 31 août de la même année, un édit où nous lisons au dix-septième article que les ouvriers « commenceront à besogner pour chacun jour à cinq heures du matin et pourront délaisser à huit heures du soir, qui sont les heures accoutumées d'ancienneté ». ■■■

Au XVII^e siècle, les heures de présence restent les mêmes pour les ouvriers. Plus tard, au XVIII^e siècle, nous voyons les ouvriers de Lyon travailler seize heures ainsi que les calafats de Marseille. On peut lire aussi une « défense aux potiers d'étain de travailler du marteau ayant 5 heures du matin et après 8 heures du soir ». Sans doute incommodaient-ils les voisins ! En octobre 1776, les ouvriers relieurs de Paris firent grève pour ne plus travailler que quatorze heures par jour au lieu des seize heures imposées par les règlements. ■■■

Nous avons déjà, à deux reprises, parlé de grèves... C'est, en effet, qu'il y en a eu un assez grand nombre au temps des corporations. Plusieurs, même, furent violentes. Au XIII^e siècle, les tisserands de Rouen se mirent en grève. En guise de sanction la ville leur retira leur place de réunion pour le louage. En 1279, les tisserands de Douai coupables d'une tentative d'union furent sévèrement réprimés. Une émeute s'ensuivit au cours de laquelle onze échevins et plusieurs bourgeois furent massacrés.



ATELIER D'HORLOGERIE, d'après une vieille estampe.

Deux grèves d'ouvriers imprimeurs éclatèrent en 1539 à Paris et à Lyon.

Dans le courant du XVIII^e siècle, il y eut de grandes grèves à Lyon chez les ouvriers des soieries. D'abord en 1717 où le différend aboutit à l'envoi aux galères de deux ouvriers. Puis vint la grève de 1744 qui revêtit un caractère de véritable insurrection. Le lundi 3 août de cette année-là, les ouvriers, après s'être réunis à la Croix-Blanche, décidèrent de frapper d'une amende de 24 livres quiconque continuerait le travail avant d'avoir obtenu satisfaction. Ensuite, ils se donnèrent rendez-vous pour le lendemain à la Guillotière. Là, on passa sa journée à boire et l'on décréta la grève générale. Il y eut quelques arrestations, mais les ouvriers obtinrent la mise en liberté des prisonniers. Enharris par cette faiblesse des autorités, les grévistes pillèrent et saccagèrent. L'émeute fut maîtresse de la rue durant plusieurs jours et inquiéta fort les ministres de l'époque. En 1786, il y eut, toujours à Lyon et chez les ouvriers des soieries, une nouvelle grève et de nouvelles bagarres qui annoncèrent les temps troubles de la grande Révolution.

Comme on voit, les revendications ouvrières et les grèves ne datent pas d'hier ! Et, à ce point de vue-là du moins, on peut dire qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil — sous le soleil tropical de juin 1919.

ROBERT BEAUFORT.

TANKS BRITANNIQUES DANS LES RUES DE COLOGNE

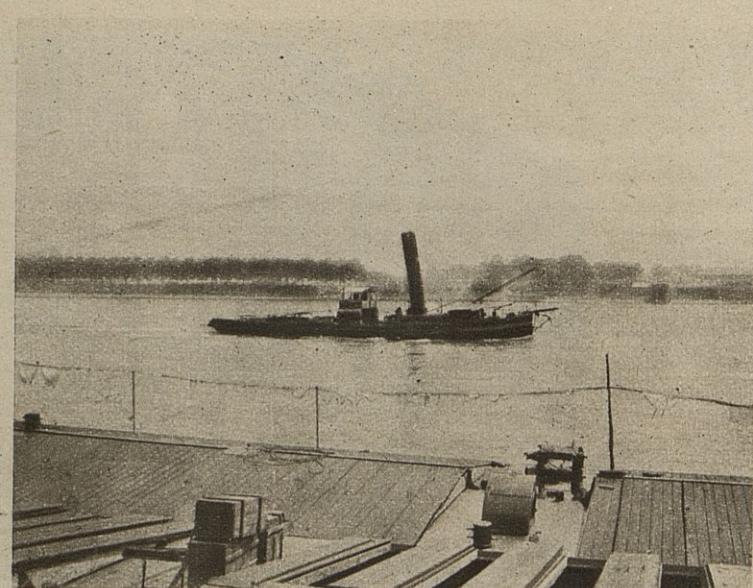


Ce n'était certes pas la première fois que l'on voyait des tanks à Cologne. L'armée allemande en avait, qui étaient copies sur les nôtres. Sur la fin, le kaiser en fit construire de kolossaux, dont on attendait monts et merveilles et qui rendirent peu de services. Mais ces tanks anglais avaient quelque chose qui impressionnait fâcheusement les badauds - de Cologne, chacun peut-être supputant à part lui le dégât que ferait une telle machine si elle s'attaquait à sa maison.

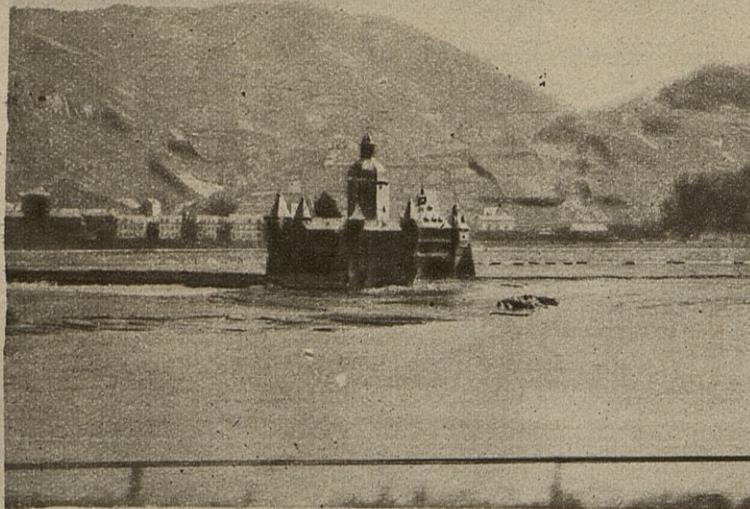


L'armée britannique a pris elle aussi, dans son secteur, les précautions que peut rendre nécessaires la reprise de la marche en avant par les alliés. Cologne est un des points où se concentrent troupes et matériel. Le jour où ces énormes tanks y arriveront, les Allemands vinrent en foule les examiner. Cela n'empêchait point nos amis de vaquer à leurs petites affaires. Ainsi on voit, au bas de cet escalier, un tommy prenant un instantané d'une Gretchen qui se promène.

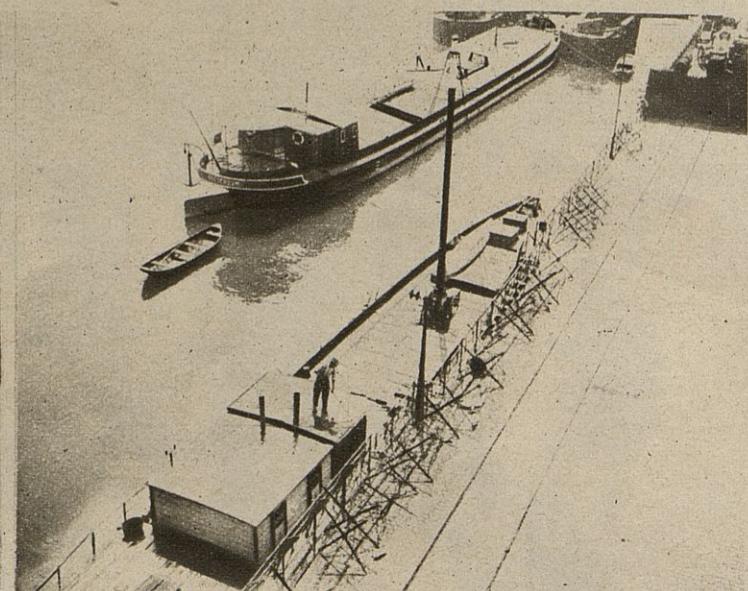
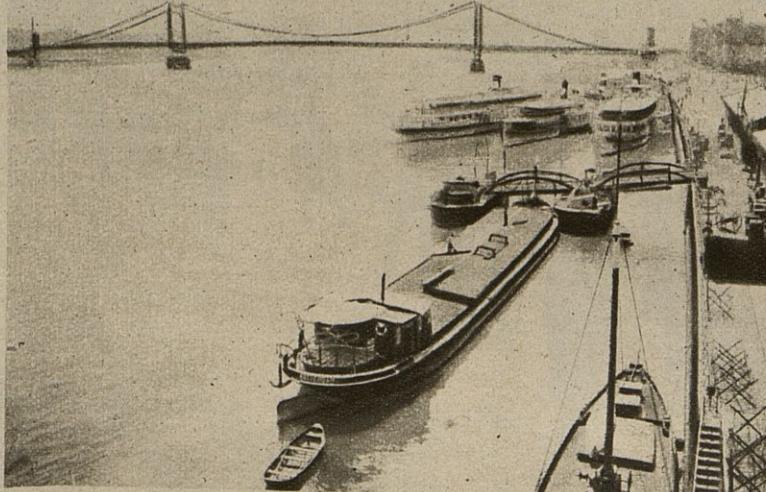
QUELQUES ASPECTS DES BORDS DU RHIN



A Cologne et aux environs, où les photographies de cette page ont été prises, les péniches transportent comme d'habitude leurs cargaisons d'un port à l'autre. A droite, ce remorqueur se hâte vers quelqu'un de ces rouliers qui a réclamé son concours. Mais les bateaux d'excursion, qui, naguère, promenaient le dimanche le long des rives du fleuve les touristes rhénans, sont amarrés aux quais de la rive gauche, prêts à servir au transport des troupes alliées.

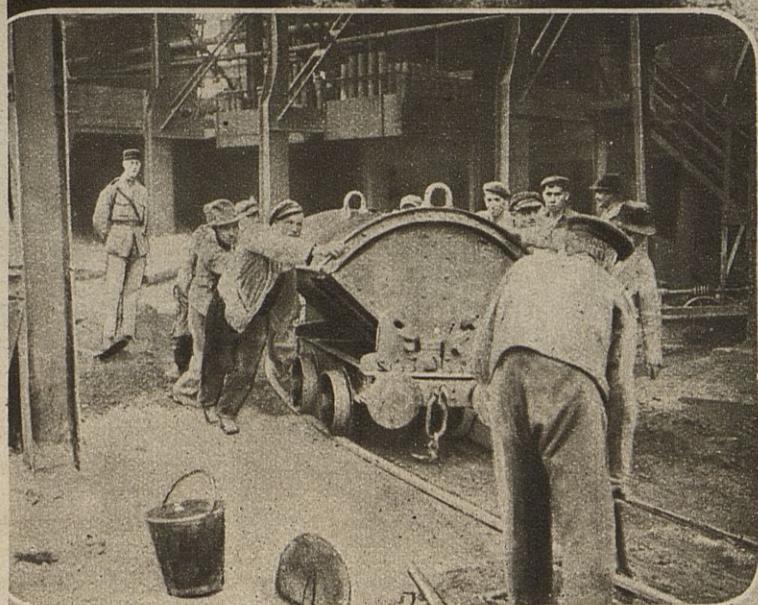
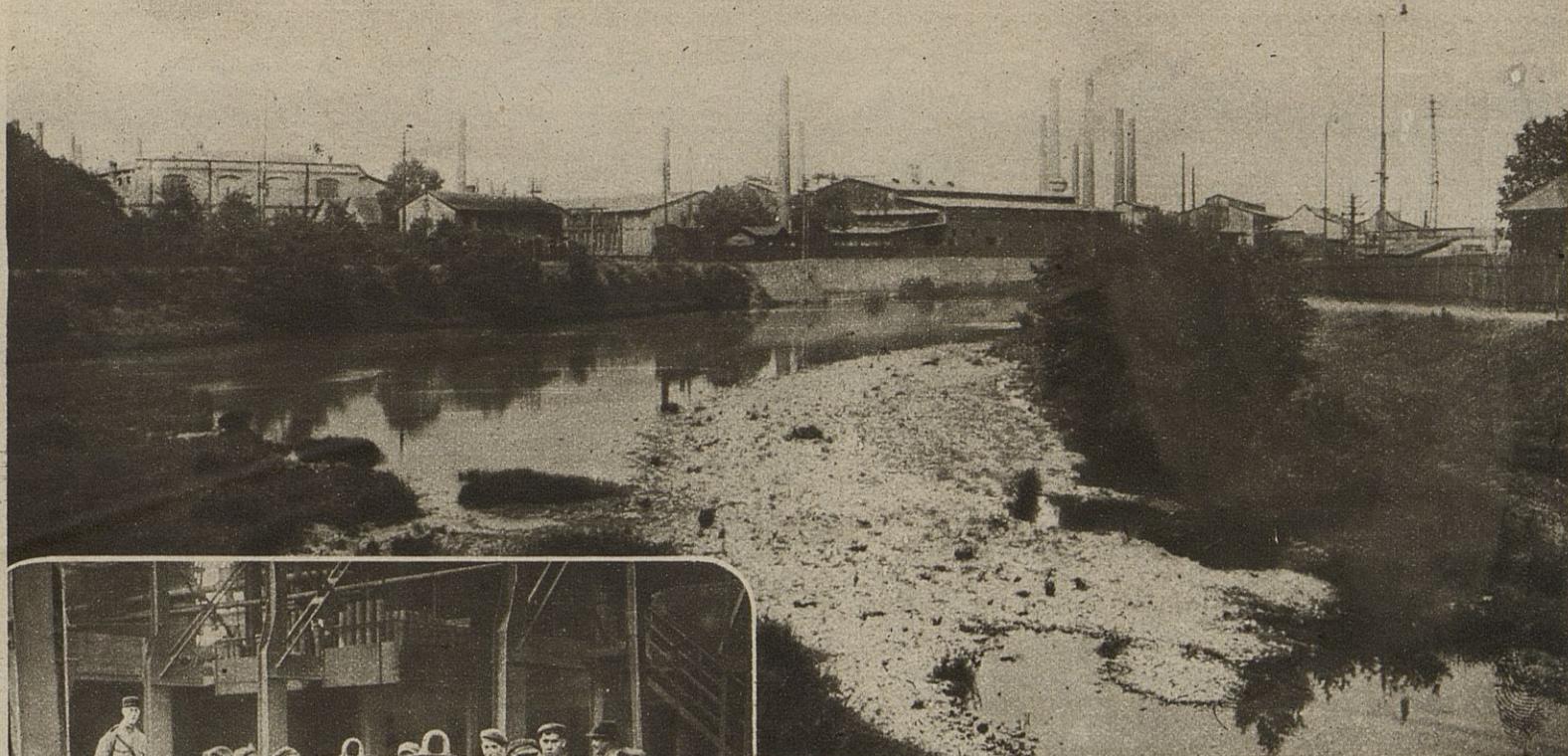


L'occupation ne gêne en rien les habitants. Chacun vit à sa guise. Les pêcheurs pas plus que les autres n'ont renoncé, parce que nous sommes là, à l'industrie qui les fait vivre ; en voici un, à droite, qui a tendu ses filets, pour les sécher au soleil du matin. De l'autre côté, c'est, au bord du Rhin, tout un quartier de la ville, au pied des coteaux couverts de cultures. Le pays n'offre que des aspects riants et donne l'impression de la prospérité.

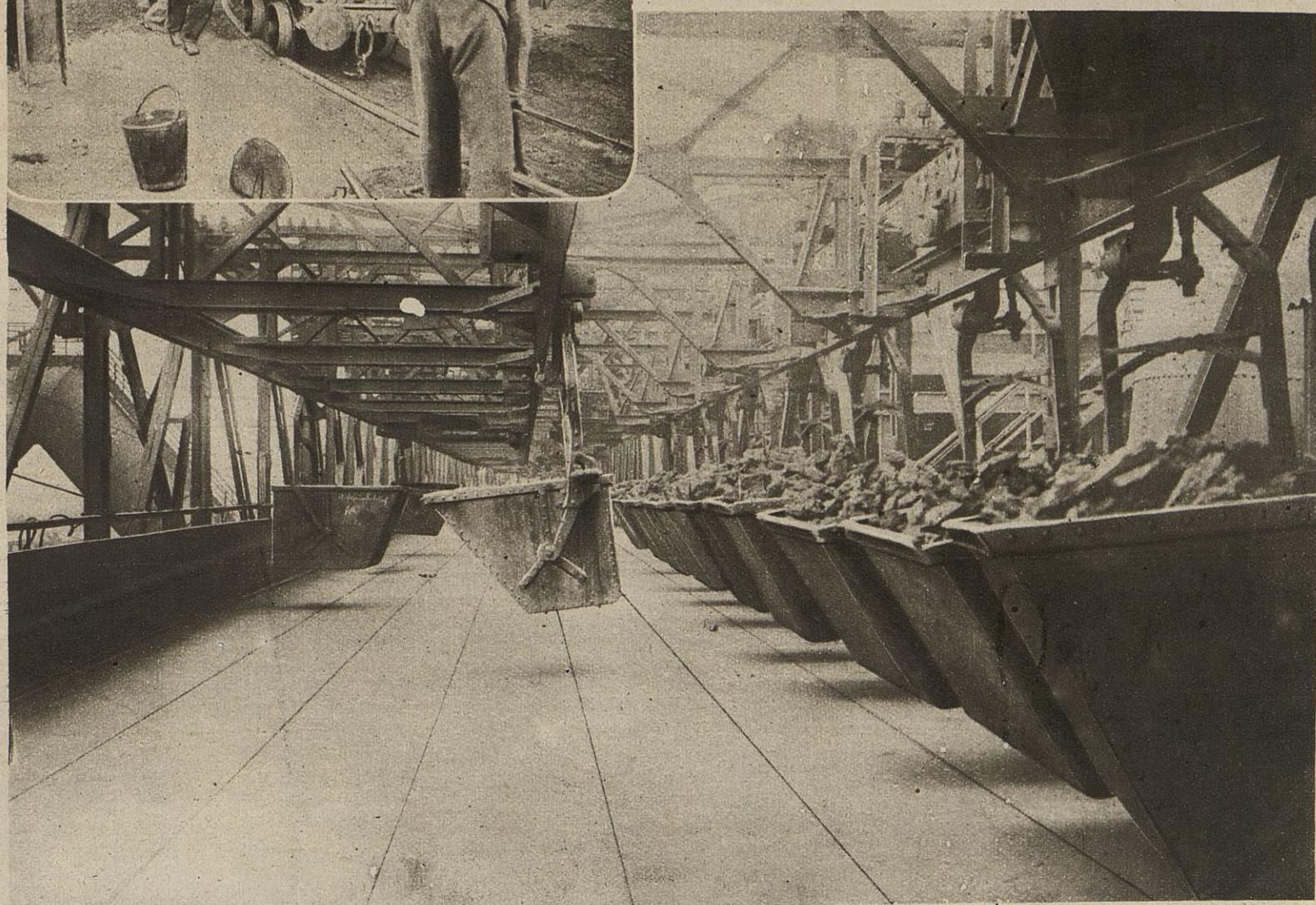


De Carlsruhe à la Hollande, le Rhin reflète les pavillons des nations alliées dont les vedettes fendent ses eaux. Sur la rive gauche, dans les têtes de ponts, c'est un fourmillement de troupes françaises, anglaises, américaines, belges. Les routes sont couvertes d'artillerie, de tanks roulant vers les passages du fleuve. Les populations de la rive droite observent avec inquiétude ces mouvements sur la rive opposée. La navigation commerciale cependant reste active.

L'INDUSTRIE DANS LE BASSIN DE LA SARRE



Cette forêt de cheminées couronne les vastes usines de Dillingen, sur la Sarre. On voit, dans le médaillon à gauche, à Voelklingen, des ouvriers allemands charrier du minerai sous la surveillance d'un officier français.



(C. de l'envoyé spécial du *Pays de France*.)

Pendant que les Boches détruisaient systématiquement nos industries, les leurs, à l'abri de notre atteinte, travaillaient à plein rendement, prêtes à nous imposer tout ce que nous serions désormais dans l'impossibilité de produire. D'immenses usines dans la Sarre travaillent en ce moment activement, mais c'est en partie à notre profit. Aux fonderies de Voelklingen, à cent mètres du sol, ces wagonnets vont déverser dans les hauts fourneaux leur charge de minerai.

VUE PANORAMIQUE DU MONCEAU DE RUINES QUI RECOUVRE L'EMPLACEMENT DE LENS



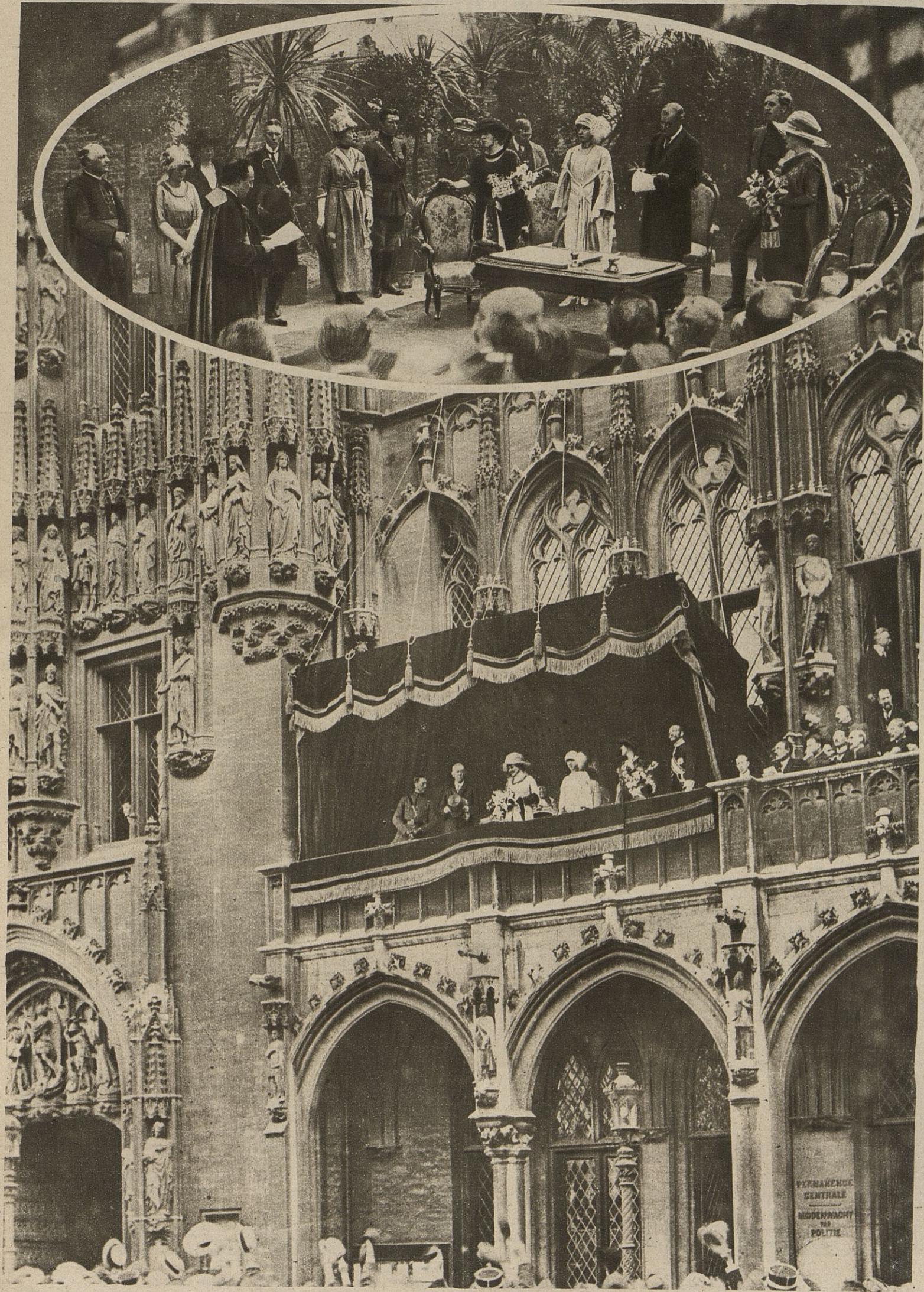
Cette photographie unique donne une impression saisissante de ce qui fut la ville de Lens. Les nécessités de la reproduction nous ont obligés à diviser le document en deux parties ; la partie intérieure fait suite à celle au haut et se place à la droite de celle-ci. On peut constater qu'il ne reste absolument rien de cette active cité industrielle. Il en est d'ailleurs de même partout, dans le nord de la France. La ville seule de Lens comptait près de 32.000 habitants. En 1912-1913, les mines qui portent son nom et sont situées dans ses faubourgs avaient produit 4.037.400 tonnes de charbon : les Allemands les ont détruites. Aujourd'hui, dans l'amas de ruines que l'on voit ici, les habitants ne peuvent même plus reconnaître la place qu'occupait leur maison. Il est impossible de rebâtir la ville sur le même emplacement : on ne viendrait pas à bout de le déblayer ; on ne retirerait même pas de là des matériaux utilisables. Les obus ont tout émietté. Voilà ce qu'ont fait de notre pays ces Allemands qui trouvent aujourd'hui inhumaines nos conditions de paix.

LES BELGES HONORENT LES VICTIMES DES ALLEMANDS



Bruxelles a rendu, le 15 juin, les honneurs suprêmes à vingt et un patriotes fusillés par les Boches pendant l'occupation. On voit, dans le médaillon, le roi écoutant le discours du bourgmestre et, au-dessus, les cercueils alignés sur la Grande place. Ici, c'est la translation solennelle de Maestricht à Lanaken des cendres d'un autre héros belge : E. de Caritat. Quarante mille habitants du Limbourg hollandais étaient venus faire la haie sur le passage du convoi.

LA BELGIQUE ACCLAME LE PRÉSIDENT WILSON



Le président Wilson, Mme et M^{me} Wilson, après avoir parcouru quelques régions dévastées de la Belgique, se sont rendus à Bruxelles où les attendait une réception enthousiaste. Les voici, entre le roi et M. Max, au balcon de l'Hôtel de Ville, souriant aux ovations. La reine Elisabeth est entre M^{me} et M^{me} Wilson. Le médaillon représente, dans les ruines de la Bibliothèque de Louvain, la remise par Mgr Ladeuze à M. Wilson du diplôme de docteur de l'Université.



ECHOS



SOUVENONS-NOUS !

DANS les régions qu'ils occupèrent, hélas ! pendant quatre années, les Allemands ont infligé aux petits enfants de France d'odieux traitements. Les malheureux « gosses » — avec peines corporelles à l'appui — étaient condamnés aux plus rudes besognes : manipulation des colis et des munitions dans les gares, balayage des routes, brisement de la glace, nettoyage des écuries, etc... Ils étaient même employés à servir, dans les champs ensemencés, d'épouvantails à corbeaux !...

Les résultats lamentables de pareils sévices ont été constatés par le Dr Générvier qui, chargé d'une enquête à ce sujet par l'Académie de Médecine, vient d'établir un rapport dont il résume ainsi les grandes lignes :

« Je crois être au-dessous de la réalité en disant que la mortalité a dépassé de 30 % les chiffres d'avant-guerre... Le développement des enfants a subi un retard considérable : le poids, la taille, le périmètre thoracique sont très inférieurs à la normale. Ce retard est en moyenne de deux ans... Chez les enfants des écoles maternelles, j'ai constaté des tares rachitiques, des déformations nombreuses de l'abdomen et du thorax. Les affections tuberculeuses sont développées et compromettent gravement l'avenir de toute une génération... J'ai relevé de nombreuses maladies épidémiques et parasitaires : la moitié de la population scolaire est atteinte de la gale... D'autre part, l'arriération pédagogique est manifeste et tous les maîtres m'ont dit que leurs enfants présentent des déviations et des tares morales inquiétantes... »

Tels sont, pour nos enfants des régions libérées, les effroyables effets de la barbarie germanique...

Ne l'oublions jamais !

L'HOTELLERIE FRANÇAISE AUX FRANÇAIS

FÉLICITONS, avec empressement, M. Henry Defert du cri d'alarme qu'il vient de pousser dans la Revue du Touring-Club.

A propos du personnel des hôteliers de Suisse, M. Defert signale avec clairvoyance que le nombre des Allemands naturalisés suisses, de quelques centaines seulement en 1915, est monté en 1918 à près de 7.000, augmentant en progression constante et aussi — détail suggestif — en corrélation manifeste avec la diminution des chances de la victoire boche.

Prenons nos précautions, s'écrie M. Defert, contre la nouvelle invasion qui nous menace : « Elle pourrait encore une fois submerger notre hôtellerie si nous ne lui opposons pas un barrage infranchissable par la suppression radicale des neutres à la tête de nos hôtels. »

Or, établi par la Chambre Nationale de l'Hôtellerie française, un projet de nationalisation des hôtels est déposé au Parlement. Souhaitons qu'il soit voté d'urgence. Il importe que notre industrie hôtelière, où, avant la guerre, 72 % du personnel était étranger, reprenne son caractère national et redeienne ce qu'elle doit être, à savoir, selon la jolie expression de M. Defert, « le miroir de la France aimable, accueillante et discrète ».

LA PÊCHE, L'AUBE ET LE CRÉPUSCULE

SOUS ce titre, ô pêcheurs, ne vous attendez point à trouver quelque conte poétique... Il s'agit, tout simplement, d'un avertissement plein de prosaïsme, destiné à vous mettre en garde contre l'éventualité d'une contravention.

Nul n'étant censé ignorer la loi, tout le monde sait que l'article 6 du décret du 5 septembre 1897 stipule : « La pêche n'est permise que du lever jusqu'au coucheur du soleil. »

Fort bien. Mais que faut-il entendre par lever et coucheur du soleil ? Le texte de l'article 6 signifie-t-il que l'on peut



taquiner le goujon depuis l'instant où il fait jour jusqu'au moment où il fait nuit ?

Aucunement.

Pour fixer les idées, prenons un cas concret. Si, par exemple, le 8 août, — jour où il fait clair en général de 4 heures du matin à 8 heures du soir, — vous jetez votre ligne à l'eau avant 4 h. 33 ou après 19 h. 19, vous êtes possible d'un procès-verbal, les heures que nous venons de préciser étant, au jour susdit, les heures légales du lever et du coucheur du soleil.

En conséquence, ô fervents chevaliers de la gaule, bien que les premières minutes de l'aube et les dernières secondes du crépuscule soient les instants les plus favorables aux pêches fructueuses, abstenez-vous de céder à la tentation... et tenez-vous exactement au courant de l'heure légale.

Sans quoi vous vous exposeriez à vous voir frappés d'une amende susceptible de s'élever à la somme de 200 francs... Luxe qu'il est particulièrement inopportun de s'offrir par ces temps de vie chère !

REIMS SE REPEUPLE

REIMS, la ville martyre dont la vaillante population tint bon si longtemps sous les bombes, mais qui finalement dut être évacuée par ordre de l'autorité militaire, Reims se repeuple.

Les Rémois rentrent peu à peu, campant dans des installations de fortune, en attendant la reconstruction de leurs domiciles effondrés.

Dès mars dernier, 8.483 habitants étaient de retour ; on en compte maintenant 24.130 dont 9.706 hommes, 9.560 femmes et 4.864 enfants.

La progression est rapide, comme on voit... Mais on est encore loin du chiffre de 120.000 auquel s'élevait la population avant la guerre !

AU PAYS DE FRANCE

IMPRESSIONS DE SAMMIES...

LES poils d'Amérique — les sammies — ont cantonné un peu partout sur notre territoire. Quelles impressions en ont-ils rapportées ? On commence à le savoir par leurs correspondances dont certaines viennent d'être publiées.

Tous ont été émerveillés par le bel entretien de notre réseau routier... Nos vieux monuments et nos sites historiques les ont laissés plus froids. Pour beaucoup de Yankees, on l'a dit avec justesse, « l'antiquité commence à George Washington » : alors, les faits antérieurs ne se situent dans leur esprit que de façon fort vague. A preuve cette lettre écrite d'Auvergne par un sammie :

« Un soir, nous avons campé sur une très haute montagne... Le capitaine nous a raconté une belle histoire. Il paraît qu'une grande tribu commandée par un chef appelé Vincent Geteras a escaladé cette montagne, nivelé sa cime et bâti une ville nommée cité de Gegoria... »

Gegoria veut dire Gergovie, et Vincent Geteras désigne... Vercingétorix ! On voit que la conférence du capitaine n'a pas produit grand résultat...

Ce qui, dans nos fermes, a le plus frappé les sammies, ce sont les tas de fumier... à cause de leur proximité des habitations ! Ils ont trouvé inconfortable, à juste titre, la proximité de ces foyers de pestilence. Nos hygiénistes protestent là contre depuis longtemps, sans succès. Les observations des sammies auront-elles plus d'effet ?

Et voilà le cas, semble-t-il, de rappeler une anecdote du bon vieux temps.

Un jour qu'elle causait avec le marquis de Vasssi, Ninon de Lenclos lui décocha :

— Vous n'avez point l'haleine douce...

A quoi le marquis répliqua, plein de gravité :

— Peuh !... je ne m'en tourmente pas...

Et Ninon de Lenclos de riposter :

— Je le vois bien... Vous laissez ce soin à vos amis !

Ne nous bornons pas à laisser à nos amis d'Amérique le soin de remarquer que nos tas de fumier « n'ont point l'haleine douce »...

POUR UN GATEAU DE CHOCOLAT !

DANS les régions de l'Allemagne occupées par les troupes des Etats-Unis, les soldats américains, paraît-il, ne dédaignent point de se livrer aux plaisirs du flirt, et, dans ce genre de sport, ils obtiennent vis-à-vis de leurs jeunes hôtes de tels succès que les Allemands s'en alarment. Aussi ont-ils fondé, pour surveiller la vertu défaillante des Teutones, une société secrète dont le but se trouve défini par une circulaire confidentielle d'où nous extrayons ce passage suggestif :

« Il est regrettable qu'il se rencontre des femmes prêtes à troquer leurs principes germaniques contre un gâteau de chocolat !... Dorénavant, ces femmes seront exclues de toutes les fêtes publiques. On publiera des listes, afin que les futurs mariés puissent savoir comment les jeunes filles qui leur sont destinées ont flirté avec des soldats américains. »

Retenons, de ce factum, l'aveu dépourillé d'artifice qui s'en dégage : pour triompher des « principes germaniques » d'une Gretchen, il suffit d'un gâteau de chocolat !... C'est peu.

En Allemagne, le chemin du cœur passe par l'estomac...»

LE "CINÉ-PLAGE"...

UNE lectrice à l'imagination ingénue nous adresse ces amusantes réflexions :

« Par ces temps de chaleur estivale, quoi de plus exaspérant que de contempler, dans les salles de cinéma où l'on étouffe, des films nous exhibant des gens en train de savourer sous de frais ombrages des cocktails glacés ?... Au lieu de nous condamner à ce supplice de Tantale, les directeurs de ciné ne pourraient-ils nous offrir des spectacles plus... rafraîchissants ?... Je demande, moi, la création du Ciné-Plage... Rien de plus simple... Dans un décor de rochers serait aménagé un vaste hall tapissé de sable fin, et parsemé çà et là de touffes de goémon dont les acrés senteurs donneraient au souffle de ventilateurs puissants des parfums de brise marine, ce pendant qu'enfoncé dans de confortables rocking-chairs le public verrait défiler sur l'écran toute la série des plages célèbres où s'étalerait le spectacle de baignades réconfortantes... On aurait de la sorte, en plein Paris, l'illusion d'être aux bains de mer !... »

Et ainsi, par surcroît, se trouverait résolu le problème des vacances à bon marché !

"KAKI" ?... OU "BLEU HORIZON" ?...

ON vient de se décider à maintenir le drap kaki pour l'uniforme des troupes coloniales, et le drap bleu horizon pour l'uniforme des troupes métropolitaines. Cette dernière mesure a soulévé des critiques. Au cours de la campagne, en effet, le « bleu horizon » a révélé de fâcheuses aptitudes à la décoloration, tandis que le « kaki », en s'affirmant « bon teint », s'est acquis les faveurs de tous ceux qui l'ont porté. Un critique militaire observe en outre :

« Au point de vue de l'invisibilité, l'avantage semble également appartenir au kaki. On dit que le bleu horizon avait été adopté à la suite d'expériences. Etaient-elles bien concluantes ? En faisant varier l'éclairage du terrain et le fond du paysage, on peut arriver à des résultats opposés. Il eût été plus simple de s'en tenir aux indications que nous donne dame Nature. Loups, sangliers, cerfs, chevreuils, lièvres et lapins, tous ces gaillards, qui ont de bonnes raisons pour

ne pas attirer l'attention quand ils galopent à travers bois ou s'ébattent dans les guérets, ont adopté un poil dont la nuance est assez voisine du kaki. Aucun n'a eu l'idée de s'habiller en bleu horizon. »

Ce raisonnement ne paraît point manquer de justesse. Aussi faut-il souhaiter que la décision prononçant le maintien du bleu horizon ne soit que provisoire et destinée seulement à permettre l'écoulement des stocks existants.

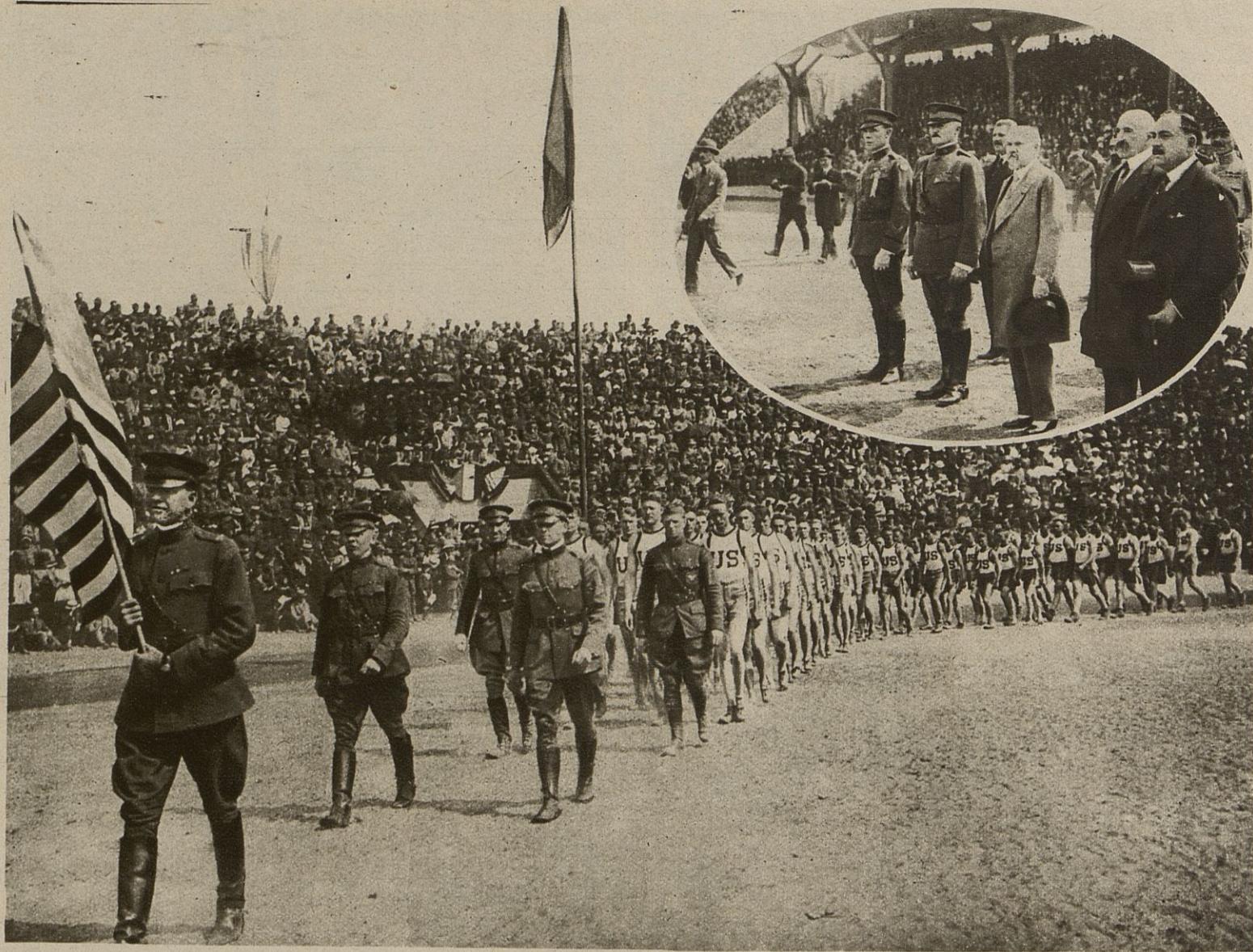


LONDRES FÊTE LES HÉROS DU VOL TRANSATLANTIQUE



Les Anglais ont reçu triomphalement Hawker : le lord-maire vint en personne le féliciter, ce que représente la photographie du haut de la page à droite. L'accueil que viennent de trouver là-bas Alcock et Brown fut encore plus émouvant. Une foule immense les attendait à Londres. En haut, à gauche, c'est Alcock donnant le bras au capitaine du steamer qui l'amena d'Irlande et qui tient le sac postal apporté de Terre-Neuve. L'aviateur Brown sourit à sa fiancée.

UN BEAU DIMANCHE SPORTIF



En présence du président de la République et devant une foule de cinquante mille spectateurs le général Pershing remit dimanche à la France le stade construit près de Joinville par l'armée américaine. Les équipes athlétiques défilèrent vivement applaudies. Voici le défilé de l'équipe des Etats-Unis. En ce jour d'inauguration il n'y eut pas de jeux interalliés.



Le grand steeple-chase d'Auteuil, qui n'avait pas été couru depuis la guerre, a obtenu dimanche dernier un succès sans précédent. Une foule énorme remplissait les diverses enceintes ; au pesage, assaut d'élégance. L'épreuve a été gagnée par le cheval anglais « Troytown » que l'on voit ici, à droite, rentrant au pesage. Dans le médaillon, le saut de la rivière des tribunes que « Troytown » franchissait le premier, gardant ensuite la tête jusqu'au poteau.

Un jour viendra

Parfum
troublant
pénétrant
et captivant

*Extrait
Lotion
Poudre
Eau*

UN JOUR VIENDRA...

ARYS, 3, rue de la Paix, Paris. Toutes Parfumeries et Grands Magasins

Le flacon
de Lalique.
Franco contre
mandat-poste
de 33 fr.
Le flacon
réclame
fr 16.50

CONCOURS N° 50 (en 12 séries)

Ligne **1.200 fr.** de Prix dont
600 fr. en espèces



LE TESTAMENT (11^e Série)

Un vieux maniaque a placé dans son coffre, à côté des valeurs qui forment une partie de son héritage, une somme de 7.453 fr. 70 de monnaies diverses neuves; ces monnaies sont placées en piles de différentes hauteurs et chaque pile est constituée par une monnaie unique.

Il y a douze piles; ces piles représentent donc douze monnaies différentes. Le maniaque s'est contenté d'indiquer dans son testament, par des lignes noires, la hauteur très exacte de chaque pile.

Il lègue cette somme à celui de ses héritiers qui sera capable de dire le premier quelle somme et quel genre de monnaie sont représentés par chaque ligne.

Ces pièces sont toutes françaises; l'or, l'argent, le nickel et le bronze sont représentés.

ONZIÈME QUESTION

Quelle est la somme représentée par la ligne n° 11?

N° 11

LES RÉPONSES DEVONT NOUS PARVENIR EN UNE SEULE FOIS, APRÈS LA PUBLICATION DE LA DOUZIÈME SÉRIE.



LISTE DES PRIX :

1 ^e PRIX	250 fr.	4 ^e PRIX	50 fr.
2 ^e "	150 "	5 ^e "	25 "
3 ^e "	75 "	6 ^e au 10 ^e PRIX	10 "

100 Souvenirs d'une valeur de 6 fr.

Pochette Surprise

BON N° 4

7^e Série
A découper et à coller
sur le
Bulletin de demande.

CONCOURS N° 50 (11^e Série)

BON DE CONCOURS

A découper et à coller sur la feuille de concours.

TEINDELYS
donne un teint de lys



*Les produits TEINDELYS rajeunissent
et embellissent.*

Tous produits
de beauté

Poudre 4 fr., franco 5 fr.;
Crème, le pot 5 fr., fr 6 fr.;
Savon, 4 fr., fr 5 fr.; Eau, 10 fr.,
fr 13 fr.; Bain, 4 fr., fr 5 fr.;
Lait, 12 fr., fr 15 fr.

Formules
scientifiques

AUCUN ENVOI CONTEZ REMBOURSEMENT

ARYS, 3, rue de la Paix, Paris, et toutes parfumeries

COLLEZ
A CETTE PLACE
LE BON
N° 1

**POCHETTE
SURPRISE**

COLLEZ
A CETTE PLACE
LE BON
N° 2

DIRECTION DES CONCOURS
DU " PAYS DE FRANCE "

Veuillez m'adresser la " Pochette Surprise "

N°

qui sera demandée (*indiquer en chiffres* le nombre de fois) fois.

DATE D'ENVOI :

NOM ET PRÉNOM :

ADRESSE :

LOCALITÉ :

DÉPt:

Signature :

COLLEZ
A CETTE PLACE
LE BON

N° 3

7^e SÉRIE
valable jusqu'au
10 Juillet 1919

COLLEZ
A CETTE PLACE
LE BON

N° 4

*Le présent bulletin sera
reçu jusqu'au 10 Juillet
inclus.*

Pour toutes les familles françaises
Pour tous les touristes des champs de bataille

Précis de la Grande Guerre

PAR LE

Commandant BOUVIER de LAMOTTE
Breveté d'Etat-Major

Un volume de la Bibliothèque du PAYS DE FRANCE avec 36 portraits de généraux, en rotogravure, plus de 30 cartes des objectifs et de la progression des attaques, et un curieux graphique des événements de la Grande Guerre. 4 fr.

Le **Précis de la Grande Guerre**, que le Commandant BOUVIER de LAMOTTE vient de collationner pour la Bibliothèque du *Pays de France*, est le premier manuel raisonné des opérations militaires sur le front de FRANCE et de BELGIQUE de 1914 à l'armistice.

Il donne en un raccourci saisissant, d'une lecture facile et passionnante, toute la succession des opérations qui composèrent les interminables batailles de la guerre. Chaque bataille est illustrée d'une carte très précise indiquant, suivant le besoin, la situation des principaux objectifs à atteindre ou la progression des armées d'attaque.

Chaque combattant, d'abord, y retrouvera avec la plus grande facilité les dates et le sens général des combats auxquels il a pris part.

Pour les touristes qui visitent en foule les champs de bataille, ce volume maniable, pratique, clair et concis est un véritable aide-mémoire qui leur aidera à comprendre sur le terrain la signification des batailles livrées pour la possession de telle crête, ou la défense de telle ligne d'eau. Les batailles de la Marne, de l'Yser, de l'Artois, de la Champagne, de Verdun, de la Somme, les offensives allemandes et la contre-offensive française y sont présentées en un rapprochement de faits, de dates, d'événements qui donne à l'ensemble de l'ouvrage une valeur documentaire remarquable.

Le **Précis de la Grande Guerre** a sa place marquée dans la bibliothèque de toutes les familles françaises, dans les mains de tous les touristes des champs de bataille.

En vente sur demande chez tous les dépositaires du PAYS DE FRANCE

Envoi franco contre 4 fr. 50 en mandat ou timbres-poste
à Bibliothèque du PAYS DE FRANCE, 2, 4, 6, boulevard
Poissonnière, Paris.

FEMMES qui SOUFFREZ

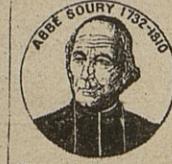
de Maladies intérieures, Métrite, Fibrome, Hémorragies, Suites de Couches, Ovarites, Tumeurs, Pertes blanches, etc.

REPENEZ COURAGE

car il existe un remède incomparable, qui a sauvé des milliers de malheureuses condamnées à un martyre perpétuel, un remède simple et facile, qui vous guérira sûrement, sans poisons ni opérations : c'est la

JOUVENCE de l'Abbé SOURY

FEMMES qui SOUFFREZ, auriez-vous essayé tous les traitements sans résultat, que vous n'avez pas le droit de désespérer et vous devez, sans plus tarder, faire une cure avec la JOUVENCE de l'Abbé SOURY.



Exiger ce portrait

La JOUVENCE de l'Abbé SOURY

C'EST LE SALUT DE LA FEMME

FEMMES qui SOUFFREZ de Règles irrégulières, accompagnées de douleurs dans le ventre et les reins ; de Migraines, de Maux d'Estomac, de Constipation, Vertiges, Étourdissements, Varices, Hémorroïdes, etc. ; Vous qui craignez la Congestion, les Chaleurs, Vapeurs et tous les accidents du RETOUR D'AGE, faites usage de la

JOUVENCE de l'Abbé SOURY

qui vous guérira sûrement.

Le flacon 5 fr. dans toutes les Pharmacies, 5 fr. 60 franco. Les 4 flacons, 20 fr. franco gare contre mandat-poste adressé Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen. (Ajouter 0,50 par flacon pour l'impôt.) (Notice contenant renseignements gratis.)

LES GALERIES LAFAYETTE

sont
par la transformation et les agrandissements de leurs
Rayons d'ameublement
LA MAISON DE PARIS LA MIEUX ORGANISÉE
pour tout ce qui concerne
LE MOBILIER - LES INSTALLATIONS
LA DECORATION ARTISTIQUE

aucune taxe de luxe n'est perçue en sus des prix marqués



On n'imité pas l'inimitable Rasoir de sûreté **APOLLO**

Breveté

Le seul dont la lame est à tranchants courbes
INVENTION ET FABRICATION FRANÇAISES

En vente dans toutes les bonnes Maisons

Gros : SOCIÉTÉ DE COUTELLERIE & ORFÈVRERIE
31, rue Pastourelle, Paris

POUDRES & CIGARETTES ESCOUFLAIRE

On n'en trouve donc plus ?... Si, PARTOUT

Montrez cette annonce à votre pharmacien

ASTHME Toutes
oppressions
EMPHYSEME — BRONCHITE CHRONIQUE

1^{re} boîte d'essai grat1e : 26, Grand'Rue, Louvres (S.-&-O.).



Chenil Français

CHIENS POLICIERS
et de luxe toutes races
Expéditions à tous pays

PENSION & DRESSAGE

7, rue Victor-Hugo
CHARENTON (Seine)

Téléphone 53

Maison de Vente : 25, RUE DUPHOT, PARIS

TIMBRES-POSTE POUR COLLECTIONS



Em. CHEVILLIARD
13, B¹ St-Denis, Paris

Contre 0 fr. 40 en timbres neufs (du pays du demandeur) nous adressons franco notre Nouveau prix-courant France, Colonies françaises et Croix-rouge, avec un timbre de Ouangani à titre gracieux.

EN VENTE PARTOUT

LE FRIGO

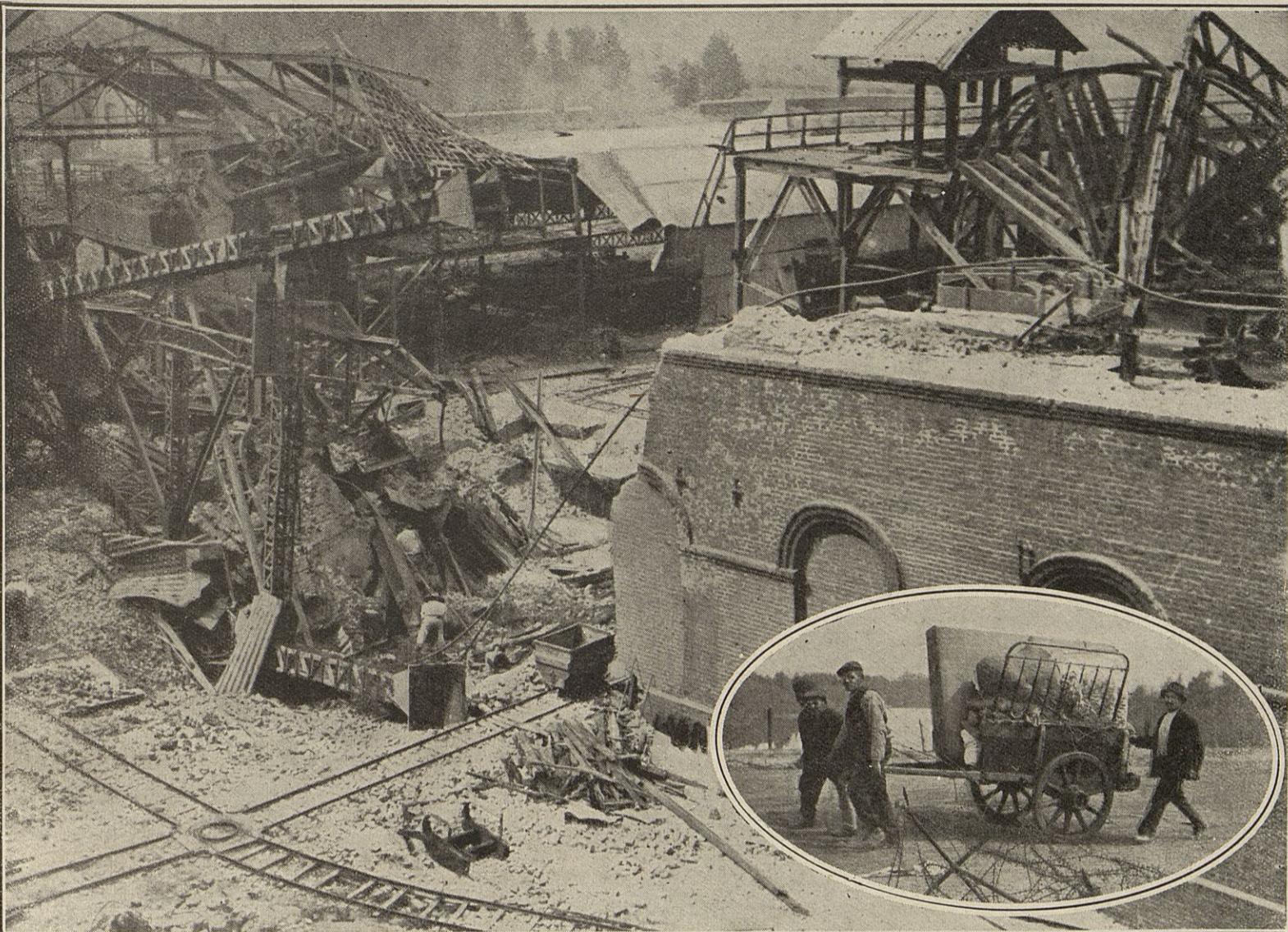
COMMENT LE PARER
LE CUIRE
LE PRÉPARER

Monographie complète du Frigo, à l'usage de toutes les maîtresses de maison et de toutes les cuisinières.

EN VENTE PARTOUT : **1 franc**

HACHETTE & C^{ie} Éditeurs

LA DESTRUCTION DE NOS MINES PAR LES BOCHES

(Cl. de l'envoyé spécial du *Pays de France*.)

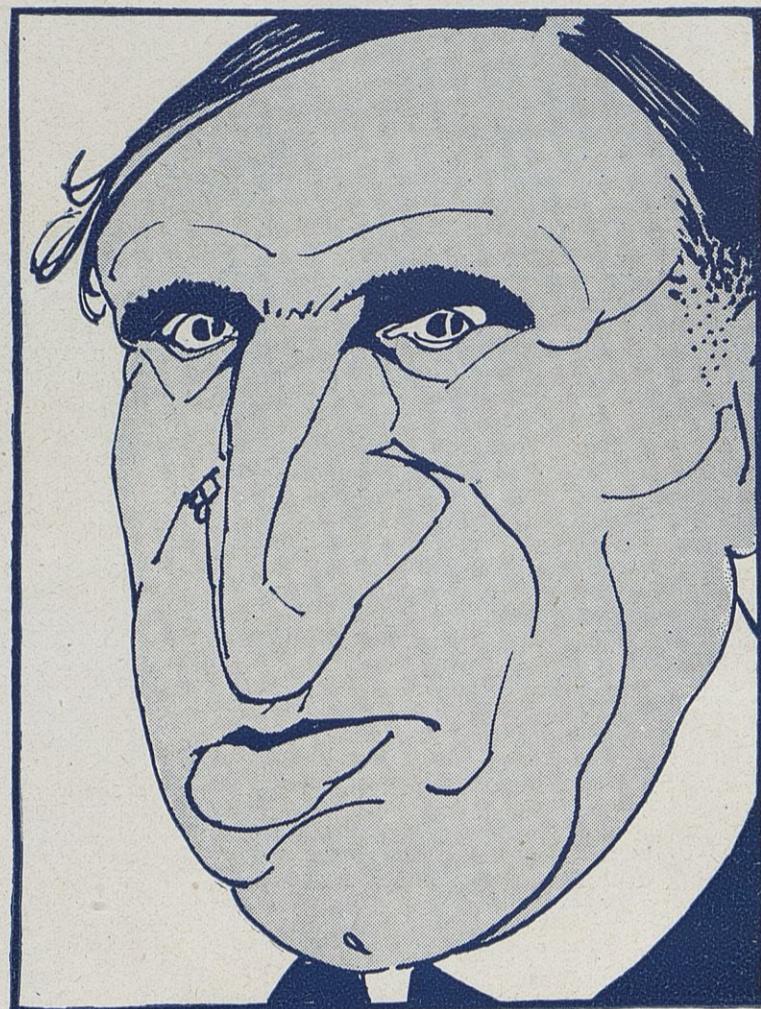
La destruction de nos mines entrat dans le plan de guerre allemand au même titre que les opérations stratégiques et a été poursuivie avec la même ténacité. Aussi sont-elles, pour des années, hors d'état de produire. Que l'on en juge par ces aspects de la mine 3 bis à Meurchin, dont la production était de 400.000 tonnes. Elle fut détruite par une équipe commandée par un soldat que les autres surnommaient "l'apache". On travaille à en déblayer l'accès. Ici, c'est l'entrée d'un puits recouverte de madriers. Dans le médaillon, des mineurs venant courageusement se remettre au travail.



TÊTES DE BOLCHEVISTES HONGROIS



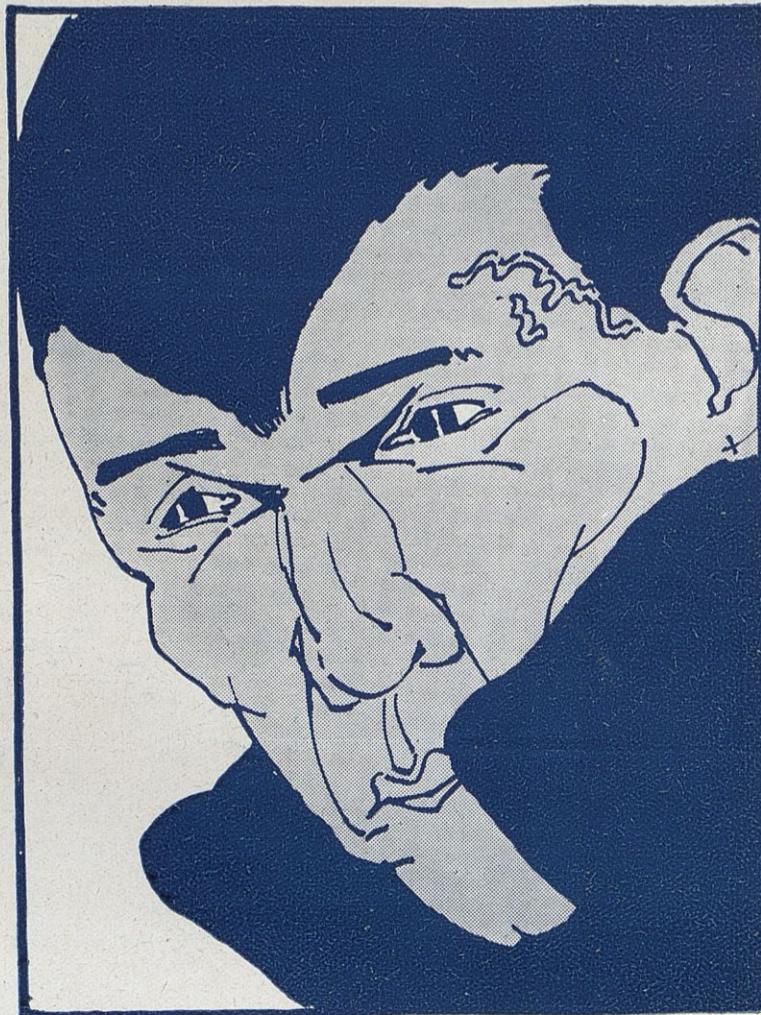
BELA KUN
Chef du gouvernement.



Jenö VARGA
Ministre de la production sociale.



GARBAI
Président du conseil.



Tibor SZAMUELLYAE
Ministre de l'instruction publique.